

Rapport d'activité des Services municipaux

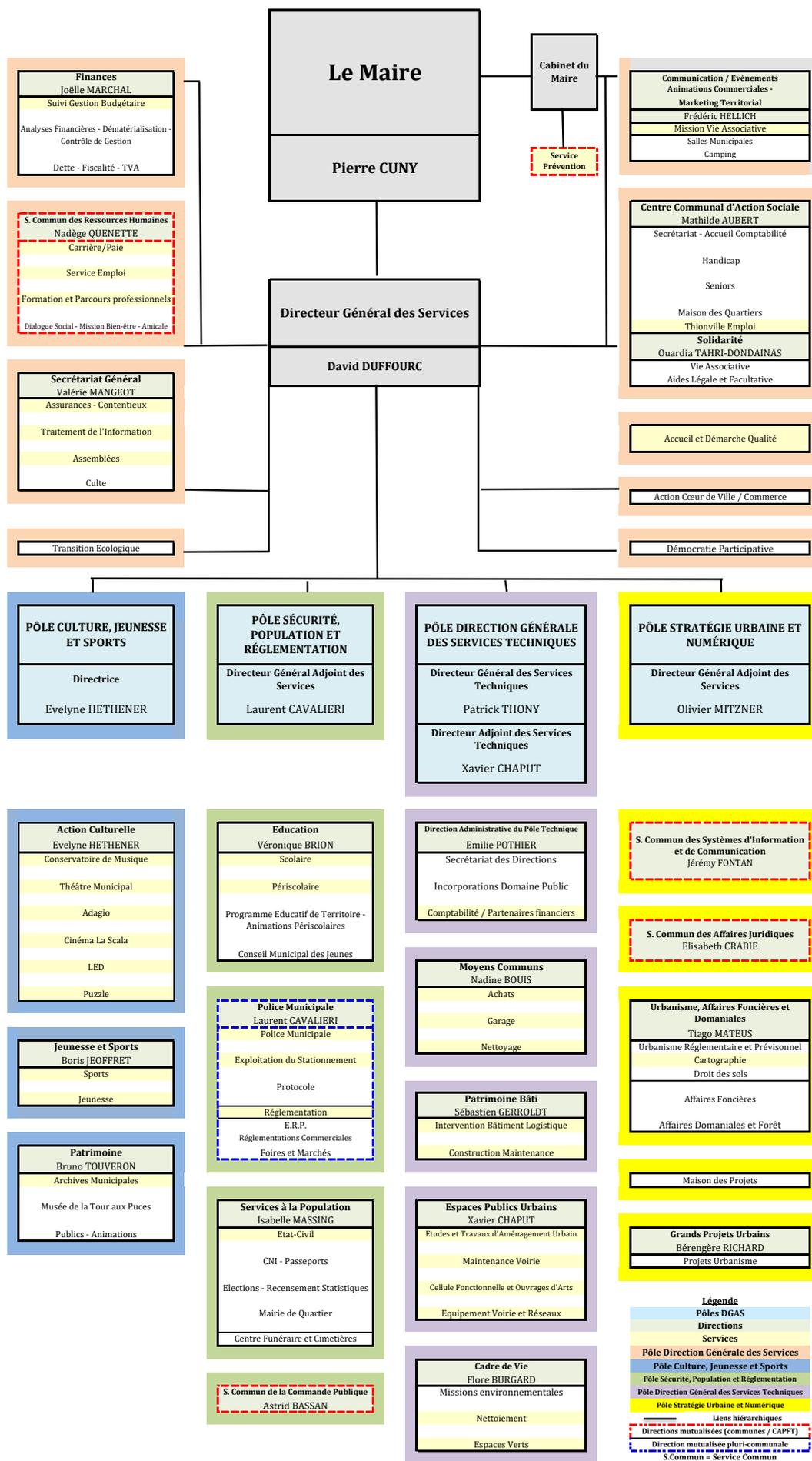


2022

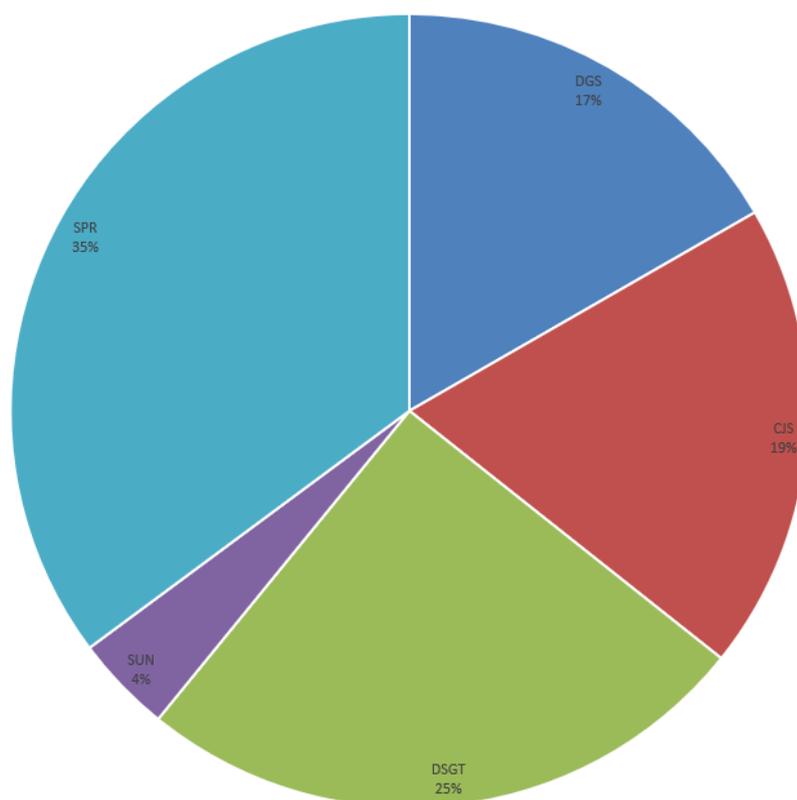
ville de
THION*ville*



ORGANIGRAMME en vigueur en 2022



EFFECTIFS PAR PÔLE



EFFECTIFS PAR DIRECTION

Pôle DGST	Direction	Effectifs
	Direction Administrative du Pôle Technique	8
	Moyens Communs	32
	Patrimoine Bâti	38
	Espaces Publics Urbain	33
	Cadre de Vie	79

Pôle Stratégie Urbaine et Numérique	Direction	Effectifs
	Urbanisme, Affaires foncières et domaniales	10
	Grands Projets Urbains	3
	Maison des Projets et direction	3
	Service Commun des Affaires Juridiques	2
	Service Commun des Systèmes d'Information et de Communication	12

Pôle Culture, Jeunesse et Sports	Direction	Effectifs
	Action Culturelle	100
	Patrimoine	12
	Jeunesse et sports	32

Pôle DGS	Direction	Effectifs
	Direction Générale/ Cabinet/ Transition éco/ Cœur de Ville	16
	Communication, Événements et Animations Commerciales	25
	Qualité et accueil du public	8
	Finances	8
	Secrétariat Général	7
	CCAS	39
	Service Commun des Ressources Humaines - y compris service Prévention	23

Pôle SPR	Direction	Effectifs
	Services à la Population	39
	Police Municipale et Stationnement	55
	Enseignement	164
	Service Commun de la Commande Publique	8

LE CCAS FACE À LA CRISE UKRAINIENNE

Dès le début de la crise ukrainienne, le C.C.A.S. a été fortement mobilisé, la Préfecture l'ayant identifié comme 1^{er} interlocuteur dès l'arrivée des déplacés à Thionville.

Il a fallu dans un 1^{er} temps organiser des réunions avec les partenaires, associations, Elus, institutions... (une fois par semaine) afin de coordonner l'accueil des déplacés ukrainiens dans les meilleures conditions possibles.

Les agents de l'aide sociale ont accueilli les déplacés et ont effectué leurs démarches administratives avec la préfecture pour l'obtention de l'A.P.S. (Autorisation Provisoire de Séjour) et ensuite de l'A.D.A. (Aides aux Demandeurs d'Asile). Ils ont, en lien avec le 115, permis de trouver des hébergements d'urgence.

Le C.C.A.S. a également recensé les particuliers qui proposaient des hébergements et a aidé à installer les familles ukrainiennes.

Pour chaque famille, ont été mises en place, au C.C.A.S., des distributions de paniers repas et produits d'hygiène grâce notamment au C.T.A.H en attendant de percevoir leur A.D.A.

Du 2 au 4 mars, a été organisée, à l'Espace Saint Nicolas, en partenariat avec les associations caritatives, une collecte de produits d'hygiène qui a été acheminée vers l'Ukraine.

Dès le 29 mars et jusque fin juin, tous les mardis matin, les familles ont eu la possibilité de venir prendre un petit déjeuner à l'Espace Saint Nicolas, afin d'être ensemble et de pouvoir se retrouver. A l'issue, grâce aux bénévoles, ils pouvaient participer aux ateliers proposés pour apprendre le français (2 groupes à l'Espace Saint Nicolas, 1 à la Maison des Quartiers, 1 à la pastorale des migrants.)

En cas d'arrivée de déplacés les week-ends, le C.C.A.S. a mis en place des astreintes (4 week-ends de suite), avec la possibilité de distribuer des paniers repas pour les familles ainsi que des produits d'hygiène, vêtements et repas pour les bébés, grâce au C.T.A.H. et aux P'tits Loups.

Une 2^{ème} collecte a été organisée à l'Espace Saint-Nicolas, du 11 au 13 mai, pour les produits d'hygiène et les produits alimentaires non périssables. L'association Echange Lorraine Ukraine s'est chargée de l'acheminement vers l'Ukraine.

Depuis septembre 2022, les agents de l'aide sociale ont également été mobilisés pour constituer des dossiers avec le 115 afin de trouver des logements pérennes pour des Ukrainiens qui étaient hébergés chez des tiers.

Enfin depuis décembre 2022, les dossiers d'aides pour les hébergeants (qui ont accueilli plus de 90 jours des déplacés) sont également instruits au C.C.A.S.



DES CHIFFRES

- 48 jours de permanences dédiées du 14 mars au 20 juin 2022
- 39 foyers ont été reçus par le service aide facultative / légale, ce qui correspond à 98 personnes
- 29 colis alimentaires du C.T.A.H. distribués au C.C.A.S.



CCAS 

COLLECTE

au profit des réfugiés Ukrainiens

LES PRODUITS COLLECTÉS À THIONVILLE

- ✓ **Produits d'hygiène** : couches, lingettes, cotons, laits nettoyants, sérums physiologiques, papiers toilettes, protections féminines, gels douches, shampoings, dentifrices
- ✓ **Produits alimentaires non périssables** : barres énergétiques, plats préparés en conserve, soupes, riz, pâtes, cafés, thés, cacao, laits infantiles, petits pots, biberons+tétines, biscuits sec. **UNIQUEMENT**
- ✓ **Produits premiers soins** : pansements, compresses, sparadraps, gants jetables, masques

✗ PAS DE TEXTILES
✗ PAS DE MÉDICAMENTS

Mercredi 11 & Jeudi 12 mai de 10h à 19h
Vendredi 13 mai de 10h à 12h

Espace Saint-Nicolas | 5, rue Saint-Nicolas
Centre Communal d'Action Sociale | 03 82 34 00 77

www.thionville.fr



« LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »

SES MISSIONS

Les services municipaux, placés sous l'autorité du Maire, sont dirigés par le Directeur Général des Services. Ces services sont organisés en pôle dont les activités correspondent aux principales compétences de la commune. Composée du Directeur Général des Services, du Directeur Général des Services Techniques et de trois Directeurs Généraux Adjointes, la Direction Générale des Services est l'instance de pilotage de l'administration municipale. Elle travaille en étroite collaboration avec le Cabinet du Maire.



LE PÔLE
« DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »



DES CHIFFRES

70 000 appels téléphoniques à l'Hôtel de Ville
 10 000 appels téléphoniques aux Services Techniques Municipaux
 34 000 prestations administratives délivrées dont environ
 10 000 actes d'état-civil

SES MISSIONS

Par la relation privilégiée qu'ils entretiennent au quotidien avec les usagers en termes d'orientation, d'information, de délivrance de prestations, d'aide aux démarches et d'écoute, les agents d'accueil de l'Hôtel de Ville et des Services Techniques sont au cœur de la relation usagers. A l'Hôtel de Ville, le service délivre une quinzaine de prestations administratives (actes d'état-civil, certificat de résidence, recensement citoyen, certificat de vie, légalisation de signature, inscription liste électorale, attestations d'accueil, carte de bus, ...).

Il assure les prises de rendez-vous en ligne dans les domaines suivants : Cartes Nationales d'Identité/passeports – attestations d'accueil - urbanisme – affaires scolaires et périscolaires. Bien que les usagers soient favorables à la dématérialisation, l'accessibilité du service public passe également par une plus grande personnalisation du service et par le maintien d'un accueil physique de proximité. C'est le sens de la démarche qualité de la Ville de Thionville. En effet, les attentes des usagers évoluent en matière de qualité de service vers plus de réactivité, plus de simplification, plus de proximité. Le service Accueil et Démarche Qualité a en charge également le traitement des signalements sur le domaine public en lien avec les services techniques municipaux. Ce service est identifié « Allo Mairie » auprès des usagers.

LES FAITS MARQUANTS 2022

Le service a enregistré en 2022 **le meilleur résultat de traitement des demandes usagers**. Cet excellent résultat de traitement des signalements est à partager avec les agents de la Direction des Espaces Publics Urbains et du Cadre de Vie qui interviennent sur le terrain.

Les **horaires d'accueil de l'Hôtel de Ville ont été étendus à 17H30** au lieu de 17H afin de garantir un accueil physique et téléphonique sur une plage de 8h/jour.

Des **bornes tactiles** ont été mises en place **dans les Mairies de quartier** de Veymerange et Garche

Pour accompagner les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique et particulièrement à la réalisation de leurs démarches en ligne, **le service a intégré en mai 2022 une Conseillère Numérique France Services**. En parallèle, avec la responsable Qualité, la Conseillère Numérique a poursuivi les **ateliers d'accompagnement des agents de la Ville à l'utilisation du numérique** qui ont débuté en 2021. 7 ateliers ont été réalisés en faveur des agents de la Direction de l'Education.

Le service a participé aux ateliers concernant la **mise en œuvre de la nouvelle plateforme des démarches** Ville/Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville.

	OBJECTIFS	LE MEILLEUR RESULTAT GRU Allo Mairie	
		sur 1 mois	Année 2022
Nombre de courriers/courriels		92	938
Délai moyen de cloture	30 jours	4 jours pour 92 GED	4 jours pour 938 GED
Taux de réponse dans les délais	75%	94,56%	91,36%
Délai moyen de traitement	30 jours	4 jours pour 92 GED	4 jours pour 938 GED

LES PERSPECTIVES 2023

Le déploiement en janvier 2023 du portail GRC des démarches Ville/Agglo et l'intégration de nouveaux signalements, soit 27 cas identifiés au lieu de 16 pour la Ville.

Le transfert en janvier 2023 de la distribution des sacs de tri à l'accueil des services techniques municipaux.

Le réaménagement de l'accueil des services techniques municipaux.

La participation aux ateliers « transformation des accueils » dans le cadre du projet de transition numérique.

Le déploiement de la téléphonie IP pour une amélioration de l'accueil téléphonique.

La co-construction d'un guide des démarches Ville/Agglo.

La labellisation S3A (services accessibles aux personnes handicapées intellectuelles) des accueils suite aux formations réalisées en 2022.

La mise à jour de la signalétique.



Jenny ARMBRUSTER, responsable Qualité - Michaël BLAS-ACAL et Rachel KRELA

LA DIRECTION DES FINANCES

SES MISSIONS

La direction des finances prépare et exécute les décisions budgétaires de la Ville. Ces tâches consistent en la définition de la stratégie financière municipale (prospective), en la mise au point du budget et du compte administratif, à l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes, en la gestion de la dette et de la trésorerie, en la programmation des investissements. Elle renseigne le public concernant les contributions fiscales communales. Elle renseigne également les fournisseurs quant au traitement de leurs factures et la certification de leurs comptes dans nos livres.

DES CHIFFRES

- Le budget de la Ville en 2022, c'est environ 64 Millions d'euros en fonctionnement et 49 Millions d'euros en investissement ;
- 2 budgets annexes : le Centre funéraire et le lotissement de la Petite Lor-St Exupéry ;
- 1 budget autonome : le Centre Communal d'action sociale ;
- Près de 48 000 mouvements en 2022 ;
- 14 020 mandats ;
- 18 333 titres de recettes ;
- 11 746 factures ;

LES FAITS MARQUANTS 2022

L'impact d'une inflation record

Après les années COVID compliquées, la situation financière s'est améliorée en 2021. En 2022, la Ville a dû faire face à une inflation record qui a touché les produits alimentaires, les matières premières et surtout les fluides. La maîtrise de la gestion financière publique par un suivi soutenu des crédits de dépenses mais aussi de recettes, notamment suite à la reprise des activités des services municipaux et des recettes associées, ainsi qu'une gestion affirmée de la dette ont permis de conforter la situation financière de la Ville.

La Ville a dû faire face à un endettement très important en début de mandat précédent (+ de 81 Millions d'euros de dette fin 2014) et une capacité d'autofinancement extrêmement réduite, alors même que les recettes de l'Etat continuaient à diminuer du fait notamment de la contribution au redressement des finances publiques. La Ville s'est alors fortement désendettée pour retrouver une capacité d'autofinancement suffisante. L'objectif est de contenir le niveau d'endettement dans les années à venir.

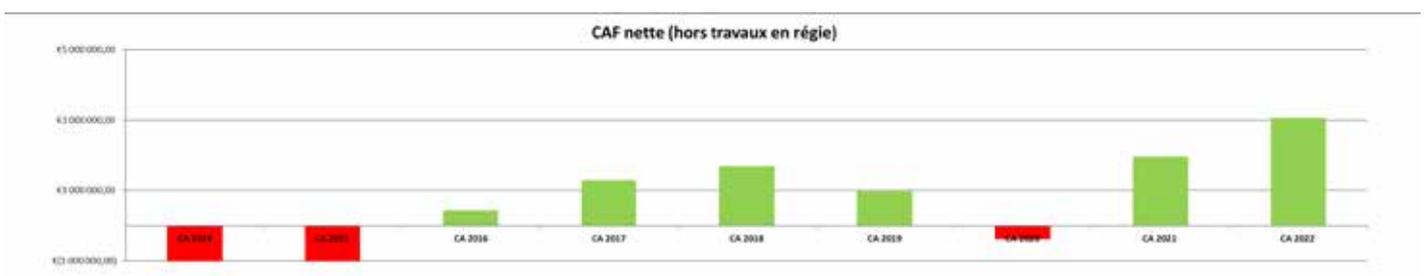
La prise en compte des remarques de la Chambre Régionale des Comptes (C.R.C.)

Eu égard aux recommandations formulées par le rapport d'observations définitives présenté par la C.R.C. en 2019, plusieurs actions ont notamment été entreprises par la Ville de Thionville, deux actions se poursuivent :

- Poursuite de la mise en place de provisions pour créances douteuses : depuis 2018 ont été mises en place progressivement des provisions pour créances douteuses. Au 1er janvier 2022, le montant était porté à hauteur de 869 096 €. Cette somme a été reprise en partie en 2022 afin de passer un titre admis en non-valeur à hauteur de 200 274,79 €.

- Poursuite du travail de fiabilisation des inventaires avec le comptable

Afin de disposer d'un inventaire exhaustif, un travail de fiabilisation est effectué régulièrement avec le comptable. La cible en 2023 est l'apurement des articles 2031 et 2033 afin de les rattacher aux opérations d'investissement concernées.





Joëlle MARCHAL, Directrice des Finances

LES PERSPECTIVES 2023

Stabiliser l'organisation de la Direction des Finances et mettre en place la M57.

La Direction des Finances a vécu plusieurs changements de personnels au cours de l'année 2022 avec le départ de nombreux agents. L'équipe se reconstitue et devrait se stabiliser au cours du premier semestre 2023.

L'objectif majeur de cette année est d'assurer le passage en M57, norme de vote du budget de la Ville pour l'exercice 2024. Cette évolution a commencé en 2022 avec l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion financière GFProd, compatible M14 et M57 qui a permis d'améliorer la gestion des bons de commande et des engagements. Il se poursuit en 2023 avec la transposition des comptes et des fonctions réglementaires et la gestion pluriannuelle des crédits d'investissement.

Le projet doit permettre dès le mois de juillet 2023 d'assurer toute la procédure de préparation budgétaire des budgets primitifs 2024 selon ces nouvelles procédures.

Le développement de la prospective financière avec la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement englobant l'ensemble des services de la Ville dans le cadre de la mise en place de la M57.

Actuellement gérée sous tableau Excel, la prospective financière permet de déterminer l'évolution des principaux postes budgétaires dans les 5 prochaines années

(dépenses de personnel, subventions, impôts locaux, dotations de l'Etat, cessions, niveau des investissements ...), et de mesurer l'impact sur l'autofinancement et sur le niveau d'endettement de la Ville.

La prospective financière est un outil qui permet d'élaborer une véritable stratégie financière pour le mandat, en lien étroit avec le projet de développement du territoire, (investissements et aménagements urbains) Thionville 2030, porté par les élus.

L'évolution du logiciel de gestion financière permettra, par l'ajout de son module « pluriannualité », de suivre cette gestion pluriannuelle des crédits d'investissement pour les opérations concernées dont la réalisation dépasse l'exercice d'un budget : la gestion du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) décliné en Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (AP-CP).

Le développement de formations « finances »

Le développement de formations « finances » à la fois théoriques et pratiques à destination des agents comptables de la collectivité sera mis en place dès la fin du 1er semestre 2023. Ces formations intégreront les nouvelles procédures liées à la mise en place de la M57 et d'une gestion pluriannuelle des crédits d'investissement.

Outre ces aspects réglementaires, l'objectif est d'améliorer les « bonnes pratiques » financières et d'insuffler une culture financière au sein de la collectivité.

LA DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SES MISSIONS

Cette direction est composée de trois services.

Le service des Assemblées assure l'organisation des séances du Conseil Municipal et le suivi de ses délibérations. Il gère également les arrêtés du Maire portant réglementation du stationnement et de la circulation ainsi que les arrêtés de délégation de signature accordés aux élus et aux fonctionnaires. Il assure la publication numérique des actes et leur transmission au contrôle de légalité ainsi que la réalisation des registres des actes administratifs de la Commune. Il gère les cotisations aux associations dont la Ville est membre.

Le service Assurances et Contentieux gère les litiges de nature à engager la responsabilité de la Ville du fait de ses biens, ses activités et ses agents ainsi que les

contentieux de la Ville et du CCAS tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions.

Il établit et gère les polices d'assurances garantissant les différents risques de la Ville et du CCAS.

Le service Traitement de l'Information assure la gestion des courriers postaux et de l'ensemble des saisines de la Ville, effectué par tout moyen et notamment via et l'adresse le portail de Gestion de la Relation Citoyen. Il assure l'affranchissement des courriers sortant et gère les crédits de documentation des services municipaux. Cette direction participe également aux travaux de la mission Qualité notamment par l'édition de tableaux de bord pour les Directions et coordonne la rédaction du présent rapport d'activités des services.



De janvier à novembre 2022 - 108 demandes d'usagers traitées à 92 % sous 9 jours

LES FAITS MARQUANTS 2022

La mise en œuvre de la **dématérialisation de l'affichage réglementaire** s'est opérée via le site internet de la Ville mais également via des bornes tactiles localisées en mairie, aux services techniques municipaux et dans les mairies de quartier.

Avec les bornes tactiles, les usagers ne disposant pas d'internet ont pu accéder simplement et plus largement qu'auparavant aux actes, autorisations, arrêtés, procès-verbaux et délibérations mises en ligne. La mise en œuvre de cette réforme a également permis de moderniser l'action des services qui pourront à distance assurer les mises en ligne adéquate et disposeront de fonctionnalités nouvelles.

Les bornes mises en place ont permis également la mise en place, outre des enquêtes de satisfaction, d'autres actions d'inclusion numérique (aide à la navigation internet, aide pour renseigner les formulaires) par le conseiller numérique présent à l'accueil.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2213-1, L. 2213-2, L. 2542-1 et L. 2542-2 ;

VU le Code de la Route, notamment ses articles R. 110-1 R. 110-2, R. 417-11 et R. 417-12 ;

DES CHIFFRES

- 8415 courriers, formulaires et courriels enregistrés en 2022 dont 5275 en provenance d'usagers
- 81.395 plis ont été affranchis en 2022 contre 88.242 en 2021
- 18.000 € de crédits de documentation mis à la disposition des services
- 7 réunions du Conseil municipal ont permis d'approuver 241 délibérations
- 102 arrêtés ont été pris dans les domaines suivants : 69 arrêtés temporaires de circulation pour l'organisation de manifestations, 15 arrêtés définitifs de circulation et de stationnement, 8 arrêtés de délégation pour la célébration des mariages par des conseillers municipaux, 10 arrêtés de délégation de signature.
- 360 transmissions au contrôle de légalité via FAST : 72 actes réglementaires et 288 décisions
- 240 actes publiés depuis le 1^{er} juillet 2022
- 47 sinistres ont été enregistrés et 6 nouveaux contentieux ont été gérés



LES PERSPECTIVES 2023

Avec la mise en œuvre d'un portail de gestion de la Relation Citoyen début 2023, la Direction et son service Traitement de l'Information sera largement impacté par ce nouveau mode de saisine de la Commune.

La mise en œuvre d'un Intranet collaboratif, les services municipaux vont être dotés d'un outil informatique performant permettant le partage d'information entre les agents. Il s'agira d'un intranet collaboratif permettant la gestion de projets, le partage de documents, la

planification des tâches à accomplir..., la Direction assurera le suivi de ce projet, veillera à ce que l'outil contienne les documents nécessaires et en assurera l'administration fonctionnelle.

Les contrats d'assurance de la Ville en cours prennent fin le 31 décembre 2023. L'année 2023 sera l'année de l'étude et de lancement du renouvellement de ces contrats en lien avec les services de la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville ».

ACTION CŒUR DE VILLE ET COMMERCE

SES MISSIONS

Thionville a été retenue par le gouvernement au dispositif Action Cœur de Ville parmi 234 villes françaises. Ce programme national répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Sur le plan de la revitalisation économique et sociale, les objectifs du projet thionvillois Action Cœur de Ville sont de retrouver une offre attractive de l'habitat pour recréer un quartier habité, vivant et apaisé ; de favoriser un développement économique et commercial équilibré pour un centre-ville commerçant et animé et de renforcer le lien social et l'attachement en cœur de ville.

L'équipe en charge de ce dispositif assure le pilotage opérationnel du projet qui se décline en cinq axes stratégiques :

Axe 1 – Habitat – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville,

Axe 2 – Commerce – Favoriser un développement économique et commercial équilibré,

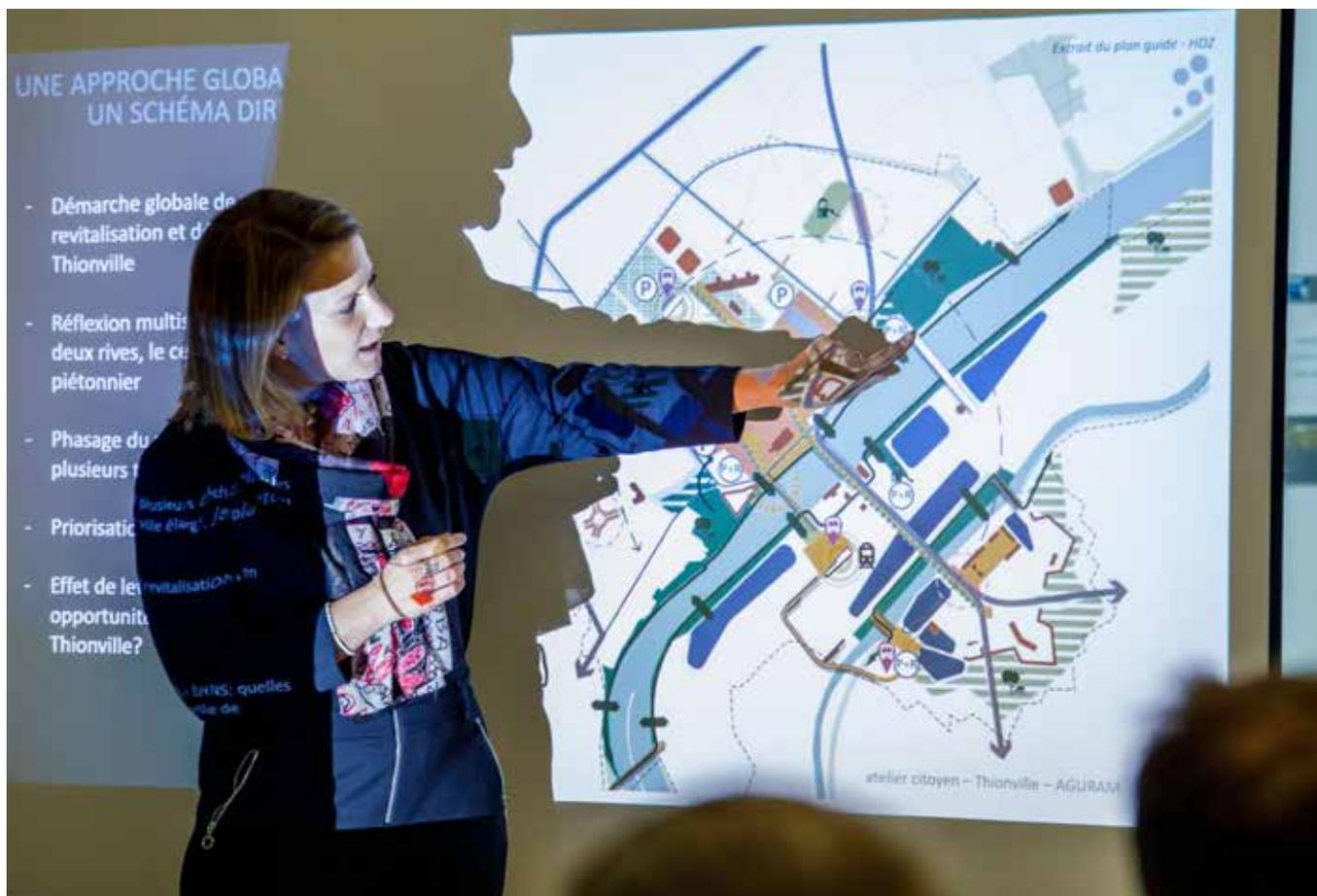
Axe 3 – Mobilité – Développer l'accessibilité la mobilité et les connexions,

Axe 4 – Cadre de vie – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine,

Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services public.

DES CHIFFRES

- 60 000 m² de surfaces de vente, + de 140 boutiques, près de 400 commerces en cœur de ville, 34 rues commerçantes,
- Baisse de la vacance commerciale = 21,7% en 2018, 11,9% en janvier 2022, 8,7% en décembre 2022
- 84 ouvertures et 10 commerces en travaux pour ouverture entre novembre 2019 et novembre 2022



Maryline DI NARDO, responsable Action Cœur de Ville

LES FAITS MARQUANTS 2022

La poursuite du partenariat avec l'I.U.T Yutz-Thionville sur l'accompagnement des commerçants dans la transformation numérique avec des projets tuteurés pour notamment la mise en place de casiers connectés permettant aux clients des commerces du centre-ville de retirer leurs commandes dans des consignes automatiques.

La poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain portée conjointement par la Communauté d'Agglomération « Portes de France - Thionville » et la Ville qui permet le financement de travaux sur **190 logements et sur 5 ans**.

Accueil en 2022 du Comité Local de Cohésion des Territoires en collaboration avec la Préfecture de Moselle : **80 personnes accueillies, 5 ateliers de travail en parallèle**.

La poursuite et le succès des dispositifs d'aide à la sortie de la vacance (14 logements) et de ravalement de façades avec ou sans isolation thermique (74 logements). La poursuite de l'accompagnement des grandes copropriétés (Européen, Résidences Sainte Madeleine et Clémenceau) pour des projets de **rénovation de façades**. Le suivi des projets privés et des autorisations d'urbanismes

afférentes (Hôtel du Parc, Opération City Center sur l'ilôt Schmitt, etc...).

La mise en œuvre d'un **dispositif de taxe sur les logements vacants en cœur de ville**.

L'organisation de sessions en présentiel et en visioconférence **d'ateliers numériques** en partenariat avec la CCI et Ateliers Google numériques.

La **reprise des rendez-vous mensuels des « café/apéro des commerçants »**, le 1^{er} mardi de chaque mois.

Le développement de la **démarche Ecodéfis auprès des commerçants, démarche de Développement Durable**.

L'organisation d'une **concertation sur la mobilité en centre-ville, via des ateliers citoyens**, en partenariat avec l'AGURAM avec notamment les thématiques suivantes : les facilités d'accès, les contraintes de livraison, le stationnement régulé sur l'espace piétonnier et la proximité des parkings, l'accès optimisé aux transports en commun...

La mise en œuvre de la stratégie de **végétalisation du cœur de ville** avec l'extension du jardin éphémère Place aux bois, rue du Four

Banal et rue Brûlée et l'étude de caractérisation des îlots de chaleur.

LES PERSPECTIVES 2023

- La signature d'un avenant avec l'ensemble des partenaires du projet pour **la poursuite du programme sur la période 2023/2026** et l'engagement d'une nouvelle convention-cadre avec l'I.U.T. de Thionville-Yutz
- La poursuite de l'OPAH-RU et des dispositifs associés dont **l'accompagnement des grandes copropriétés**.
- La poursuite des acquisitions foncières de l'îlot Brûlée
- La restitution de **l'étude Action Logement sur les besoins en logement des jeunes salariés et l'organisation d'une journée d'échange à Thionville**.
- La mise en place des casiers connectés.
- La mise en œuvre des résultats de la concertation mobilité.
- Le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour

la **restructuration des deux lignes de vie du projet : la rue du Vieux Collège et la rue du Manège**.

- **La création d'une conciergerie solidaire** en partenariat avec l'association « Le Comptoir de Thionville », cette opération dénommée, « les Beaux Jours » propose une hybridation de plusieurs activités : conciergerie solidaire, bar-snacking, espace de travail partagé, bureaux, salle de réunions éphémères, espaces de vente de produits locaux et librairie indépendante.

Ce service solidaire générant huit emplois dont cinq E.T.P. en insertion par l'économie proposera plusieurs lieux d'échanges : un comptoir de services permanent au sein de leur local et un comptoir mobile en quai de la gare tous les matins et soirs.



SES MISSIONS

Cette mission assure un rôle de référent pour faire intégrer les axes de transition écologique dans chaque projet, elle assiste et conseille les élus et les responsables de projet, elle accompagne et propose la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement.

Développer les pratiques environnementales dans le fonctionnement des services, alimenter la veille réglementaire et technique, développer une expertise sur les sujets innovants, élaboration des outils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre, font également parties de ses attributions.

Cette mission organise et aide à l'animation du **Comité de Transition Écologique**

Capitalisant sur la connaissance de ses membres fondateurs et des citoyens volontaires, il est une force de proposition en

présentant des pistes d'actions adaptées sur les projets qui lui sont soumis et les présente au Conseil Municipal.

Les faits marquants 2022, les travaux menés par le Comité de Transition Écologique

Le Comité de Transition Écologique peut être saisi directement par M. le Maire, en auto-saisine et par les citoyens.

Auto-Saisine CTE

La « **mobilité** » : mobilités en centre-ville, mobilités douces, transport en commun sur le territoire

Ateliers réalisés : 22 février ; 20 et 30 septembre

Saisine citoyenne

La « **transition alimentaire** » et sa déclinaison en restauration collective

Ateliers : 14 mai et 15 décembre

Saisine M. Le Maire

La « **Trame noire** »

Ateliers réalisés : 5 avril ; 28 juin ; 9 septembre et 18 octobre

Réunions publiques



LES PERSPECTIVES 2023

La **création de micro-forêts** va débuter, selon une méthode de plantation qui respecte 3 principes : planter beaucoup d'arbres sur un petit espace (d'où micro) et avec au moins 3 arbres par m² avec des espèces indigènes qui sont habituées au sol et aux variations de notre climat. Une trentaine d'espèces d'arbres de hauteurs différentes vont être plantés : noisetiers, chênes, fruitiers, viornes, néfliers, etc.

Il s'agit d'une petite forêt qui se caractérise par une pousse d'un mètre par an donc 10 fois plus rapide qu'une forêt traditionnelle où les arbres sont plus espacés. Cet espace est un véritable refuge pour les insectes, champignons, oiseaux, petits mammifères qui y trouvent un habitat et surtout de la nourriture, **une vraie richesse de biodiversité**. Il permet également de limiter la pollution, d'assainir l'air et l'eau comme tous les végétaux et de créer un îlot de fraîcheur qui capte le Co₂

La création de micro-forêt donnera lieu à des **moments pédagogiques dans les écoles**.

Des actions de **redynamisation du tri dans les écoles** seront également menées.



LA MISSION VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

La Mission Vie Associative regroupe la Vie Associative et le service des Salles Municipales et Camping (SMC).

La mission Vie Associative est le point d'entrée de toutes les demandes de subventions des associations ou demandes de mise à disposition de locaux. Elle gère les associations et les équipements en collaboration avec les autres services municipaux

Deux logiciels spécifiques

Le logiciel Portail des Aides qui permet une gestion uniformisée et mutualisée des demandes de subventions des associations ainsi que la constitution d'un annuaire associatif avec toutes les caractéristiques concernant les associations.

Le logiciel Planitech qui permet la gestion des salles et gymnases mis à disposition aux usagers (associations, organismes, particuliers) et la valorisation de ces mises à disposition.



DES CHIFFRES

La gestion d'un annuaire de 427 associations dont 150 associations qui ont perçu des subventions en 2022.

LES FAITS MARQUANTS 2022

L'année 2022 devait permettre la mise en place totale de Planitech en ce qui concerne les directions : Culture – Affaires Domaniales et le Centre Communal d'Action Sociale. Ce point sera à nouveau à l'ordre du jour de l'année 2023.

L'année 2022 a permis la mise en place, en juin 2022, de l'interface financière entre le Portail des Aides et GF PROD pour le règlement des subventions aux associations.

Tous les agents instructeurs des subventions dans le PDA ont reçu une formation courant septembre leur permettant d'être totalement autonomes quant au règlement des subventions aux associations.



Accès au portail des aides

LES PERSPECTIVES 2023

La mise en place de Planitech en ce qui concerne la Direction de la Culture, du service des Affaires Domaniales et le Centre Communal d'Action Sociale.

S'agissant du Portail des Aides, un réajustement en ce qui concerne les formations pour l'interface financière sera peut-être nécessaire en cours d'année.

LE SERVICE DES SALLES MUNICIPALES ET CAMPING

DES CHIFFRES

- 24 salles municipales représentant près de 3 500 m²
- 1 867 manifestations dont :
 - 1 381 organisées par des associations,
 - 36 par les professionnels
 - 72 particuliers
 - 17 par des syndicats
 - 28 pour des partis politiques
- Un coût de revient de 314 904 €, une facturation à hauteur de 40 332 €, soit une aide indirecte de 118 857 € en faveur du tissu associatif.
- 2 608 campeurs accueillis au camping municipal pour 3 725 nuitées.

LES PERSPECTIVES 2023

- Continuité de la mise en place d'un **planning de nettoyage par salle sur l'année permettant la régularité de l'entretien dans les salles.**

SES MISSIONS

Ce service gère la mise à disposition des salles municipales de la Ville à destination des associations, organismes, particuliers et du fonctionnement du Camping Municipal du Parc Napoléon.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Une utilisation plus poussée des fonctionnalités de Planitech.

La **réorganisation des remises de clés** aux associations et aux particuliers a été effectuée pour toutes les salles, permettant ainsi une économie de frais de fonctionnement à la Ville.

De **nouveaux tarifs ont été mis en place pour les salles municipales**, approuvés lors du Conseil Municipal du 27 juin 2022.

En ce qui concerne le **Camping Municipal** du Parc Napoléon, la précédente gérante ayant fait valoir ses droits à la retraite, un **nouveau gérant** a été recruté. Celui-ci a pris ses fonctions le 14 juin. Toutes les mesures sanitaires dues au COVID ont été levées pour la saison 2022.

De janvier à novembre 2022 -151 demandes d'usagers traitées à 100 % sous 1 jour



Gilbert GIGLIOTTI, gérant du camping

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES ÉVÈNEMENTS ET DES ANIMATIONS COMMERCIALES

SES MISSIONS

La Direction de la Communication et des événements assure la gestion éditoriale des événements avec l'élaboration d'affiches, flyers, brochures, journal municipal, etc... ainsi que la communication numérique ; elle administre le site internet de la Ville, en collaboration avec les services de Puzzle, du LED, du Théâtre, de l'Adagio, du Conservatoire, de la Tour aux Puces et du Cinéma La Scala. Elle anime les réseaux sociaux de la municipalité : Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et LinkedIn. Elle est chargée de la mise à jour et de l'animation des panneaux numériques « Decaux » ainsi que de l'iconographie : infographie, webdesign, photographies, reportages, prises de vue drones, enregistrement des instances, réalisations de clips et podcasts.

L'actualité a été confiée à la Direction : rédaction d'articles, de dossiers presse et relations avec les organes de presse locaux, régionaux, nationaux et frontaliers, gestion de la communication de crise en lien avec le cabinet et la Direction Générale des Services ainsi que la gestion des événements en assurant la mise en œuvre des cérémonies officielles, des inaugurations et l'organisation des événements festifs tels que Rive en Fête, le 14 juillet, le Marché de Noël, en apportant son soutien aux services municipaux pour l'organisation d'événements sportifs, culturels, jeunesse, commémoratifs, internes.

La Direction est en lien avec les partenaires institutionnels que sont l'Office du Tourisme, l'Office du Commerce, l'APECET, l'OMS... pour l'organisation d'événements conjoints.

L'imprimerie municipale est rattachée à la Direction de la Communication et produit des impressions pour les services mais aussi pour les associations locales.



Réunion des Community Manager du Grand Est

DES CHIFFRES

- 658 reportages pour 18685 photos retenues et traitées (Ville de Thionville et Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville »)
- Drone : 3h de vols pour 25 missions (7min20 par vol en moyenne)
- Création graphique de 100 affiches, 50 tracts et dépliants, 6 livrets et catalogues, 8 brochures, 40 panneaux d'exposition, 50 invitations, 18 totems et bâches
- Rédaction de 40 communiqués et dossiers de presse, organisation de 20 conférences de presse
- Retransmission de 8 conseils municipaux et 5 conseils communautaires
- Rédaction et mise en page de 4 JDT de 44 à 52 pages
- Organisation de 20 événements, manifestations, réceptions, conférences et autres festivités dont Rive et Cœur de Ville en fête et les animations de Noël
- Copies réalisées à l'imprimerie : 215 000 pour les services municipaux et 8 094 pour les associations thionvilloises
- Abonnés réseaux sociaux : 31 584 abonnés Facebook, 10 700 abonnés Instagram, 2 780 abonnés Twitter, 1 640 abonnés LinkedIn

LES PERSPECTIVES 2023

Une **nouvelle version du site internet** de la Ville a été mise en ligne en décembre 2022. Le site internet **thionville.fr devient un site portail** qui regroupe tous les autres sites de la ville : Théâtre, Cinéma La Scala, Puzzle, LED, Adagio, Conservatoire de Musique et Tour aux Puces.

Les formulaires relatifs à la GRC (Gestion Relation Citoyens) doivent être intégrés au nouveau portail afin d'assurer une entrée unique aux téléservices de la Ville. Les citoyens auront la possibilité de créer un compte personnel qui donnera notamment accès au suivi de leurs demandes.

Le journal de Thionville sera refondu : nouveau format, nouvelle maquette graphique et nouveau papier. Le 1^{er} numéro sortira au printemps 2023. La **mise en place d'une régie publicitaire** doit permettre de financer tout ou partie du bulletin municipal, ce qui impliquera une recherche de sponsors et partenaires locaux.



LES FAITS MARQUANTS 2022

La Ville s'est associée avec **plusieurs partenaires médias locaux**. Une convention lie désormais la Ville et Moselle TV pour une durée de 3 ans. Ce soutien réciproque marque l'engagement de la collectivité envers la chaîne de télévision de notre territoire. En contrepartie, Moselle TV réalise des reportages tout au long de l'année sur les événements emblématiques qui se déroulent à Thionville. Par ailleurs, un partenariat est également noué avec le journal **La Semaine**, qui compte désormais une édition « Thionville ».

Le Conseil des Sages a été installé le 19 mars 2022, il compte 38 Sages désignés pour une période de 2 ans, sur proposition de Monsieur le Maire, des Elus référents et parmi les personnes ayant fait acte de candidature. Instance de réflexion et de propositions qui reposent sur le vécu des membres, leurs expertises et leurs expériences, il est organisé sur le même modèle que le Comité de Transition écologique, avec des séances de travail où les sujets pourront être proposés par la société civile, les élus ou par les sages eux-même. Ces sujets seront également soumis à des séances d'éligibilité pour veiller à ses principes fondateurs qui se pose comme un organe apolitique, jouissant d'une autonomie complète, et agissant pour l'intérêt général. Par ses avis et ses études sur les sujets saisis ou auto-saisis, le Conseil des Sages est amené à donner des éclairages au Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la commune.

À l'instar de villes comme Amsterdam, Troyes, Reims ou Brest, Thionville s'écrit dorénavant **en lettres capitales et géantes « # THIONVILLE »**. Cette sculpture, de deux mètres de haut et de 4,6 mètres de long, réalisée en acier

par une entreprise locale implantée dans les Ardennes a été installée sur l'esplanade Jean-Moulin, entre la gare SNCF et la passerelle de l'Europe en juillet 2022. L'objectif est de capter l'attention des passants qui en identifiant la ville de Thionville via la sculpture et en postant ensuite leurs photos sur les réseaux sociaux, participeront ainsi à la promotion de Thionville.

La passerelle de l'Europe a été officiellement inaugurée le mardi 12 juillet 2022 en présence de nombreuses personnalités dont notamment Mme Dominique FAURE, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, M. Xavier BETTEL Premier Ministre du Luxembourg. Au programme, après une balade dans le centre piétonnier, les invités ont participé à une déambulation vers la passerelle via le pont des alliés, au traditionnel coupé de ruban, au franchissement de la passerelle avec signature du livre d'or et dévoilement d'une plaque commémorative, immédiatement suivi de l'interprétation de l'hymne de l'Europe place Simone VEIL par l'orchestre symphonique de Thionville avant d'être clôturé par une série de discours au pied de la passerelle.

La Direction de la communication avait la charge de l'organisation de cet événement.

Autre nouveauté, la **mise en œuvre de podcasts mensuels**, permettant de mettre en avant les projets et réalisations municipales. Les premiers podcasts étaient consacrés au renouvellement du label 4 fleurs, au conseil des sages, à la gestion différenciée ou encore au lancement de la saison culturelle.



Frédéric HELlich, Directeur de la Communication





Aurélie HELMER, Assistante au CCAS

SES MISSIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif ayant une personnalité juridique distincte de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration et dispose d'un budget propre. Il est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la Ville.

Le C.C.A.S. développe des actions auprès de tous les publics : enfants, jeunes, parents, personnes en difficulté, personnes en situation de handicap, seniors. Il intervient également auprès des associations à caractère sanitaire et social et humanitaire

Aussi, le C.C.A.S. articule ses missions autour de six services :

- la direction de la Solidarité (l'aide sociale avec l'aide légale et l'aide facultative)
- les associations à caractère sanitaire et social,
- la Maison Des Quartiers,
- la Mission Handicap,
- les Seniors
- Thionville Emploi.

DES CHIFFRES

- 5 réunions du Conseil d'Administration ayant approuvé 33 délibérations
- Un budget de 2 974 635 €



LES PERSPECTIVES 2023

Montage du projet de la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté dans laquelle le C.C.A.S. aura son siège.

LA DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ

DES CHIFFRES

- 21 242 contacts au CCAS, soit 9 834 appels téléphoniques et 11 408 passages.
- 1 031 familles différentes soutenues soit 1 807 Thionvillois.
- 1 545 prises en charge, soit 1 266 rendez-vous au C.C.A.S. et 279 entretiens téléphoniques pour l'Aide Facultative.
- Pour l'Aide légale : 165 rendez-vous physiques, 406 entretiens téléphoniques (dont 96 appels en lien avec une perte d'autonomie), et 161 dossiers instruits.
- 100 visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer
- 576 formulaires de demande d'aides instruits émanant des autres services sociaux
- 178 aides sollicitées auprès d'organismes extérieurs pour 41 050 €
- 1 273 aides financées par le C.C.A.S.
- Accompagnement humain par les travailleuses sociales de l'Aide Facultative :
 - 854 démarches administratives et d'accès aux droits : CAF, CPAM (IJ), ASPA, MDPH, CSS (Complémentaires Santé Solidaire), retraites
 - 445 démarches en lien avec le logement : Demande de logement social et d'hébergement, interventions dans le cadre des procédures de résiliation de bail, chèques énergie, contacts avec les bailleurs publics et privés et les fournisseurs d'énergie
 - 357 interventions pour la santé et la vie quotidiennes : pour les personnes âgées : aides à domicile, travail avec les partenaires (Pôle Autonomie, MAIA, Gérontonord : conseils et orientations

LES FAITS MARQUANTS 2022

La poursuite de la coordination avec les services sociaux du Département : Pôle Autonomie, CMS (Centre Moselle Solidarité)

La **révision du barème des aides facultatives** en réponse aux conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux et du contexte inflationniste ; création d'une **nouvelle aide aux impayés de restauration scolaire et d'Accueil Collectifs de Mineurs** pour les familles en difficulté dont les familles monoparentales. Ces augmentations ont été compensées par l'enveloppe financière traditionnellement consacrée à l'allocation de Noël ; un présent a été offert aux bénéficiaires de l'Aide Facultative pendant la période de Noël : plus de 150 bouteilles isothermes à l'effigie de la Ville de Thionville.

La suppression des aides sous forme de mandats en raison du déménagement de la Trésorerie Municipale vers Hayange.

Dans l'activité quotidienne des services d'aide sociale, on constate la difficulté croissante pour les administrés à trouver des interlocuteurs pour des problèmes complexes difficiles à solutionner par le biais de portails numériques. S'ajoute à cela des délais de traitement de la part de certains services institutionnels dont la C.A.F. ou encore la Préfecture, concernant les étrangers, qui précarisent encore davantage les personnes.



Ouardia TAHRI-DONDAINAS, Directrice de la Solidarité

SES MISSIONS

- Cette direction, avec ses services d'aide sociale, en lien avec le tissu associatif local, a vocation à lutter contre les exclusions et à les prévenir. Elle contribue ainsi à favoriser la cohésion sociale sur le territoire.
- Les Services de l'Aide sociale (Aide Facultative et Aide Légale) ont pour principales activités :
- l'accès aux droits
- l'écoute et l'orientation vers des partenaires spécialisés le cas échéant et la coordination de ces derniers ;
- l'accompagnement social et budgétaire des foyers sans enfant mineur en difficulté socio-économique en complément des dispositifs légaux et réglementaires de droit commun ;
- l'instruction des formulaires de demandes d'aide facultative émanant des autres services sociaux de la Ville dont le Centre Moselle Solidarité (Département) notamment pour les foyers avec enfants mineurs ;
- la constitution et transmission des demandes d'aide sociale légale aux institutions compétentes (Conseil Départemental, C.P.A.M., C.D.C...);
- la prévention des expulsions ;
- la lutte contre la précarité énergétique ;
- la domiciliation des personnes sans domicile stable conformément à la législation en vigueur (lien avec la commune notamment) ;
- la réalisation des enquêtes sociales dans le cadre de l'instruction à domicile des enfants soumis à l'obligation scolaire.

LES PERSPECTIVES 2023

La poursuite de la mission d'accès au droit, d'accompagnement social personnalisé et de soutien au public en difficulté pour lequel le C.C.A.S. est sollicité et compétent.

Poursuite de la démarche de dématérialisation des dossiers d'aide facultative (en lien avec l'amélioration du débit informatique en cours).

Prolongement des actions de prévention des exclusions et du développement social du territoire par le biais du renforcement du partenariat avec les acteurs sociaux notamment :

- **Suivi de l'opérationnalité de la nouvelle aide aux impayés de restauration scolaire et d'accueils collectifs de mineurs** en lien avec le Centre Moselle Solidarité du Département.
- Coordination avec les acteurs en lien avec la perte d'autonomie et l'isolement des personnes âgées : Pôle Autonomie du Département, MAIA, DAC.
- Observation des effets de la suppression des aides en espèces du fait du déménagement de la Trésorerie Municipale en dehors de Thionville.
- **Implication dans le contrat local de lutte contre les violences sexuelles et sexistes** porté par la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville.
- **Travail en partenariat sur le renforcement et la valorisation des emplois dans l'animation**, pour répondre au besoin social d'accueil des enfants en dehors des temps scolaires.

LA VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

Il s'agit de soutenir le fonctionnement des associations à caractère social par un soutien logistique, l'instruction des demandes de subvention et de favoriser l'accueil des associations et institutions partenaires dans les locaux du C.C.A.S.

DES CHIFFRES

202 450 € ont été attribués à 35 associations dont 153 450 € aux associations conventionnées.

LES PERSPECTIVES 2023

- Travail transversal concernant le renouvellement des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens (CPOM) au 1^{er} janvier 2023, la durée sera ajustée sur le nouveau dispositif de la CAF, la Convention Globale de Territoire (CTG).

LES FAITS MARQUANTS 2022

- Participation au suivi des Centres socioculturels conventionnés avec la Ville suite à une réorganisation au sein du pôle lien social.
- Préparation des nouvelles conventions à compter du 1^{er} trimestre 2022 dans le cadre de la refonte du dispositif CAF (CEJ / CTG).
- Prise en charge du suivi de l'entretien des bâtiments occupés par les centres sociaux.
- Transfert du Centre le lierre (Pôle Multimédia et développement de l'Accueil Jeunes) et de la Ludothèque dans les nouveaux locaux réhabilités par Batigère, rue du Four Banal.
- Prorogation des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les centres sociaux.



LA MAISON DES QUARTIERS

DES CHIFFRES

- 470 inscrits différents soit 314 familles (enfants, pré-ados, jeunes, adultes et seniors participants aux diverses activités).
- Provenance par quartier : Côte des Roses : 171 / Guenrange, Tafeld, Val-Marie : 35 / Autres quartiers : 264
- Secteur Adultes/familles : 56 adultes inscrits aux diverses activités de l'année (Mémoire, couture, sociolinguistique, 100% fait maison), 3 sorties Adultes/Familles : 95 participants (soit environ 20 familles et 10 adultes seniors), 3 sorties Familles : 43 participants (soit environ 10 familles), des activités internes pour les familles et les adultes (Atelier 17.91, après-midi halloween, atelier cuisine, yoga, évènement THI'GAMES...) : 82 participants au total (soit environ 20 familles et 4 adultes seniors)
- Le projet parentalité (REAAP) comprenant les ateliers de médiation par l'animal, les groupes « parole de parents », les séances de yoga et les divers espaces de paroles dédiés : 72 participants (32 parents et 39 enfants différents soit 28 familles)
- Les apéros éphémères organisés chaque vendredi de la semaine pendant tout l'été ont réunis environ 60 personnes chaque soir et la bûche de Noël organisée en fin d'année a rassemblé environ 200 personnes.
- Secteur enfance/ préadolescence 3-13 ans : 290 enfants âgés de 3 à 11 ans inscrits aux diverses activités (Périscolaire du soir, Mercredis Loisirs, CLAS, Accueils Collectifs de Mineurs (petites et grandes vacances scolaires) et 50 pré-adolescents âgés de 11 à 13 ans inscrits au Pass 'Ado
- Secteur adolescents 14-17 ans : 50 jeunes ont participé aux animations d'été 14-17 ans organisées par la maison des quartiers, 59 inscrits chez les 14-17 ans fin 2022, contre 43 en fin 2021.

SES MISSIONS

Cet équipement, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, à vocation sociale globale est un lieu d'animation de la vie locale et sociale. Son projet social repose sur un diagnostic partagé sur le territoire d'intervention (Côte des Roses, Val Marie, Guenrange). Son action se décline autour des axes suivants :

- Favoriser la mixité sociale et culturelle du territoire ;
- Développer la participation des habitants ;
- Maintenir une offre d'animation éducative et diversifiée pour les enfants et adolescents ;
- Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif.

Les principales activités sont : l'accueil périscolaire en lien avec la direction de l'Education, l'accompagnement à la scolarité primaire et collège, les Accueils Collectifs pour Mineurs durant les vacances scolaires et les Mercredis Loisirs, les animations à destination des adolescents, les animations pour les adultes et les familles, les actions dans l'accompagnement à la parentalité.



LES FAITS MARQUANTS 2022

Pour le secteur enfance/ préadolescence 3-13 ans

Dans le cadre du projet « Environ'art », **participation à l'évènement « Ma petite planète »**, ayant pour but de réaliser des actions visant à adopter de nouveaux gestes du quotidien pour devenir plus respectueux de l'environnement (ateliers santé/nutrition, fabrication de colles et de peintures végétales, ateliers documentaires sur la planète et son fonctionnement, ateliers artistiques avec des déchets plastiques ou des éléments naturels et mise en valeur des travaux des enfants par la préparation d'une exposition).

Chez les Pass'Teen, organisation d'une **formation d'ambassadeurs de la nature** : ces jeunes bénévoles se sont mobilisés tout au long de l'année pour être vecteur de positivité et de bonnes pratiques, lors de nos évènements.

Projet **Sportez-vous bien !** Le sport est un véritable vecteur de bien être, d'apprentissages et il est aussi parfois, un bon moyen de se défouler ! L'équipement de la Maison des Quartiers étant un réel atout, avec son gymnase interne, sa salle de danse, des espaces engazonnés extérieurs et un terrain de sport. Il permet l'organisation d'une multitude de possibilités pour tous les âges : sports de raquettes, de ballons, parcours en tout genre, jeux collaboratifs, grand jeux... + nouveauté en 2022 : la découverte des jeux et sports du monde.

Dans le cadre du **Dispositif DEMOS** qui est un projet de démocratisation culturelle qui s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre, **les enfants ont participé à un concert organisé à l'arsenal à METZ, le dimanche 25 juin 2022.**

Pour les pré-adolescents de 11 à 13 ans

En 2022, le groupe a connu un essor sans précédent, traduit non seulement par la **forte augmentation de nouveaux inscrits (passant de 15 jeunes en janvier, à près de 50 en fin d'année)** mais aussi par **les nouvelles propositions, émises par les jeunes ou proposées par l'équipe, qui ont émergé au cours de l'année.**

- Projet « Rallye de la citoyenneté » autour de

la robotique, 7 préadolescents impliqués dans la conception et la programmation d'un robot télécommandé (3 actions + 1 mini séjour)

- Bénévolat lors des évènements : des micro équipes se sont formés pour aider à l'organisation de tous les apéros éphémères du vendredi ainsi que pour le Festival Fun Family.
- La 2^{ème} édition de « Vie Sociale Affective » a eu lieu le Mercredi après-midi tout au long de l'année dans leur espace dédié. Deux prestataires sont intervenus lors des différentes séances, en binôme ou seul : une médiatrice animale/éducatrice spécialisée et une sexologue. Une trentaine d'enfants ont pu s'exprimer et participer aux ateliers proposés tout au long de l'année.

Chaque temps de vacances fait l'objet d'un projet d'animation spécifique, à partir bien souvent d'une thématique permettant de concrétiser les intentions éducatives. Le Projet de découverte du patrimoine Thionvillois : « La légende du pont écluse » a permis de découvrir des lieux emblématiques non connus des enfants, mélangeant architecture, histoire et patrimoine.

Pour le Secteur adolescents 14-17 ans

Accueil Jeune Clic Café, lancement des premières actions de la Junior Association en partenariat avec le Clic Café. Les jeunes ont participé à l'organisation ainsi qu'à la mise en place et à la supervision de 3 évènements durant l'année 2022 : Un tournoi FIFA/Smash, les Thi'Games ainsi que l'évènement gaming du 26 aout.

La 2^{ème} édition de « Vie Sociale Affective » a eu lieu le samedi après-midi tout au long de l'année au sein du clic café. Deux prestataires sont intervenus lors des différentes séances, une médiatrice animale/éducatrice spécialisée et une sexologue.

L'évènement **Festival Fun Family** du 25 juin 2022, 2^{ème} édition, a réuni plus de 300 personnes, composées d'usagers bénévoles, de partenaires et de voisins. Il a offert une journée de partage, de détente et de convivialité.

LES PERSPECTIVES 2023

Augmentation de l'offre d'activités permettant une participation croissante des habitants (sorties, culture, actions de parentalité...) et diversification de l'offre des services sociaux de proximité

De nouvelles actions : la Vie Amoureuse c'est Beau (vie sociale et affective), **MD Coeurs** (Chorale inclusive, stage de danse), **Lancement d'une chaîne Twitch** (en collaboration avec le Puzzle), **DanceInMDQ** (zumba latino mix, afro dance, salsa/bachata), Ateliers de sensibilisation (racisme, antisémitisme, homophobie et harcèlement), Médiation par le jeu vidéo et M'Ta Planète (amener des notions économiques aux gestes écocitoyens)

Déploiement d'ateliers spécifiques les soirs en direction des enfants de maternelles et primaires.

SES MISSIONS

L'espace Saint Nicolas est un Guichet unique pour TOUS les Seniors afin de contribuer à l'épanouissement des personnes, encourager le vieillissement actif au travers d'activités adaptées, promouvoir l'activité physique, développer l'offre des activités proposées au public senior, maintenir et/ou rétablir le lien social, améliorer le vivre ensemble, favoriser le maintien de l'autonomie, développer la connaissance des outils numériques, être attentif à la santé des seniors, inscrire les seniors dans une démarche participative et citoyenne, développer l'estime de soi, le bien-être et découvrir de nouveaux centres d'intérêts, s'ouvrir sur le monde.

Il développe 3 axes d'interventions :

- le bien-être, la santé et les activités physiques adaptées (Offres multi-sites)
- la culture et les loisirs (Offres multi-sites)
- les temps festifs (Repas et thés dansants, sorties...)

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Une nouvelle politique à destination des seniors** a été développée, elle se base sur un lieu dédié, guichet unique de la Politique seniors : l'Espace St Nicolas, une offre plus variée de restauration, des activités riches et variées autour de 2 axes : Bien être/Santé/Activité physique adaptée et Culture/Loisirs, la prévention auprès des personnes âgées et des partenariats forts avec les clubs seniors, les centres sociaux et les associations
- **L'Espace Saint-Nicolas est maintenant un guichet unique en matière de renseignements (droits, activités, restauration, transports) et / ou d'inscriptions (activités, transports) pour le public senior.** Il facilite l'accès à l'information et offre un accueil dédié et adapté.

LES PERSPECTIVES 2023

Proposer **des conférences** (santé, voyages...).

Envisager **des rencontres intergénérationnelles** avec la Maison des Quartiers et les écoles élémentaires.

Construire un programme d'activités (se nourrir des remontées terrain afin d'adapter notre offre).

Développer les outils de communication sur les réseaux.

Echanger avec les différentes associations afin de développer des partenariats.

Se rapprocher des résidences seniors et travailler ensemble.

LA DIRECTION DES SENIORS

DES CHIFFRES

- 700 transports assurés par Thi'Nicolas
- Célébration de 3 noces d'or et diamant.
- Fêtes de fin d'année pour les 65 ans et + : 4 664 colis distribués
- 140 personnes inscrites sur les registres des plans canicule et hiver. 2 déclenchements durant juillet 2022.
- 2 repas dansants (Plus de 100 personnes/repas)
- Les activités : 2 séances de danse en ligne / semaine (30 personnes), 3 Séances de Gym adaptée/ semaine (20 personnes), 1 Atelier mémoire / semaine (25 personnes), 1 après-midi jeux / semaine (15 personnes), 1 atelier tricot / semaine (15 personnes), 1 Loto / mois (70 personnes), les rendez-vous de « Chauffe Citron » 20 séances en 2022 (135 participants), itinéraire théâtre en partenariat avec le NEST (trois spectacles. 15 personnes par spectacle), théâtre en famille en partenariat avec le NEST (3 dimanches programmés, 15 personnes par dimanche)



Mathilde AUBERT, Directrice du CCAS



Conduite par un comité de pilotage réunissant les acteurs concernés (élus, associations, institutions) depuis février 2015, la Mission Handicap a pour objectif de favoriser l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de handicap à la vie de la cité. Trois missions lui sont confiées : une mission de support/de ressource pour les services de la Ville sur la thématique du « Handicap », la mise en place d'événements sur la thématique du « Handicap » : sensibilisations, événements grand public... Ainsi que la mise en réseau avec les partenaires de la Mission handicap.

DES CHIFFRES

- Plus de 50 partenaires
- 450 élèves de CM2 de Thionville sensibilisés au Handicap en mai-juin 2022 (17 classes).
- 20 agents d'accueil formés à l'accueil du public en situation de handicap et plus particulièrement de handicap mental dans le cadre de la démarche S3A – 7 services d'accueil sont concernés par cette démarche spécifique.
- 7 boucles magnétiques installées dans les services d'accueils principaux de la Ville et du C.C.A.S.



Grégory MAGLOTT, Chargé de Mission Handicap

LES PERSPECTIVES 2023

- **Finalisation et mise en place de la démarche S3A** au sein des services d'accueil de la Ville et du CCAS de Thionville.
- **Organisation d'événements/manifestations de sensibilisation et d'information sur la thématique du handicap :**
- Sensibilisation au handicap des CM2 de Thionville en juin 2023.
- Conférence / événement sur la thématique du handicap au second semestre 2023.
- Mois du Sport-Culture et Handicap en octobre 2023.
- **Préparation du projet « Mini Jeux à Thionville »** prévu sur l'année scolaire 2023/2024

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Une collaboration avec les services-directions sur des actions-projets en lien avec la thématique « handicap » :** direction de l'action culturelle, direction de la Jeunesse et des Sports, C.C.A.S., Communication, Enseignement...
- **Les principaux événements organisés sur la thématique du handicap**
- 9 Mai 2022 : Projet « Jeux Paralympiques, Jeux Paralympiques ? » à destination des classes de 2nde des lycées thionvillois : 150 élèves ont participé à l'action ;
- 18 Mai 2022 : Ateliers Handicap sur le site du « Prox'aventure » : mise en place de 2 ateliers sur la thématique du handicap en collaboration avec l'Association Thionvilloise Handisport et CECITE ;
- 30 Mai au 3 Juin 2022 : Sensibilisation au handicap des CM2 au Complexe Multisports la Milliaire ;
- 29 Septembre 2022 : « Je rêvais d'un autre monde » - Pièce de Théâtre organisée par l'APEI Moselle au théâtre avec 2 ateliers de sensibilisation au

- handicap à destination d'élèves du Collège Hélène Boucher : 400 spectateurs ont assisté à la représentation du soir et 2 classes de 3ème ont été sensibilisées dans ce cadre ;
- Octobre 2022 : 4^{ème} édition du Mois du Sport Culture et Handicap : 30 associations sportives et culturelles partenaires ;
- 2 et 3 décembre 2022 : Exposition des affiches réalisées par les élèves de CM2 ayant participé à la sensibilisation du mois de juin : exposition au Centre Multiports La Milliaire des 40 affiches pendant le Téléthon de Thionville et remise de trophées aux écoles ayant réalisé les 4 plus belles affiches ;
- 16 Décembre 2023 : Evènement « Extra Handinaire » au cinéma La Scala - Intervention de 3 personnes en situation de handicap auteurs d'exploits sportifs extra Handinaires : 200 élèves de classes de 1ère de Thionville ont participé à la session de l'après-midi et 60 personnes ont découvert ces invités le soir.

SES MISSIONS

- Thionville Emploi est une association de l'insertion sociale et professionnelle qui a pour objectif d'optimiser le service rendu aux demandeurs d'emploi de tous âges, aux salariés et aux entreprises. Sont proposés :
- un accompagnement professionnel individualisé pour les personnes en recherche d'emploi, de formation, un accueil adapté au besoin et un suivi personnalisé,
- une assistance conseil pour les démarches professionnelles des personnes concernées,
- des outils informatiques connectés et lignes téléphoniques,
- des préparations à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation
- des ateliers et des forums permettant de lever les freins à l'emploi (remise à niveau français langue étrangère, forum emploi, atelier wimoov...)

DES CHIFFRES

- 1670 personnes reçues sur l'année avec une légère prédominance féminine
- 288 entretiens menés soit une moyenne de 5 personnes vues par jour
- 857 personnes ont utilisé la salle informatique
- 1605 heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics
- 93 sorties en emploi :
 - 30 CDI
 - 30 CDD de plus de 6 mois
 - 11 CDD de moins de 6 mois
 - 14 formations diplômantes
 - 1 alternance
 - 6 chantiers d'insertion

LES FAITS MARQUANTS 2022

380 passages de demandeurs d'emploi lors des **Rendez-vous de l'emploi** organisés tous les 1^{ers} mercredis du mois au sein du centre GERIC avec des thématiques spécifiques sur « les métiers en tension » avec la participation de nos Partenaires (Pôle Emploi Manom, la Mission Locale, E2C, l'AFPA, la CCI).

Organisation de la **5^{ème} édition du Salon de l'apprentissage et de l'alternance** le mercredi 6 avril 2022 à la salle Multifonctionnelle de Veymerange avec la participation de 95 exposants (entreprises, école, CFA) et un passage de 450 visiteurs.

1^{ère} action portée au cœur du quartier de la Côte Des Roses le jeudi 16 juin 2022, le **forum « On Recrute au Cœur de Vos Quartiers »** afin de promouvoir un développement de l'emploi auprès d'un Public invisible, corriger les effets de la crise sanitaire en renforçant l'accompagnement des résidents des QPV particulièrement impactés et ainsi renforcer le

dynamisme au cœur du quartier.

Animation **d'une réunion d'information sur la création ou reprise d'entreprise - quartier d'été/ QPV** à Thionville Emploi en Partenariat avec Pôle Emploi Manom vendredi 8 juillet 2022 avec la présence de 80 usagers issus de QPV, et la participation de : La Banque de France, des Experts comptables, La CMA, Alexis, CAP Entreprendre, CCI, Adile et Pôle Emploi indemnisation.

Forum Emploi de rentrée tous secteurs d'activités réalisé le vendredi 9 septembre 2022 en Partenariat avec Pôle Emploi Manom au Centre GERIC de Thionville, présence de 45 exposants et un passage de 480 visiteurs.

Atelier Boost Ton Image avec un groupe de 10 jeunes suivis par APSIS Emergence, en présence d'une conseillère en image réalisé le mercredi 12 octobre 2022.

LES PERSPECTIVES 2023

- Organisation de la 6^{ème} édition du salon de l'apprentissage qui se déroulera le mercredi 5 avril 2023 à la salle du Val Marie
- Accueil et recrutement direct par les agences intérim et entreprises dans nos locaux
- Permanences du centre de formation AFPA dans nos locaux tous les lundis après-midi afin de faciliter aux habitants de quartiers prioritaires de la ville de QPV la prise de contact direct.
- Permanences de nos partenaires : CAP EMPLOI, MISSION LOCALE, AIDE INTERIM
- Reconduction du partenariat avec le centre GERIC pour les rendez-vous de l'emploi qui se dérouleront tous les 1ers mercredis du mois en après-midi.
- Partenariat avec Alexis pour le dispositif Crealab d'accompagnement à la création d'entreprise



Hanane ANAFLOUS, responsable Thionville Emploi



LE PÔLE
« CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS »



LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

SES MISSIONS

La Direction de l'Action Culturelle regroupe et gère les équipements culturels communaux tels que le Théâtre, le Conservatoire à rayonnement communal, la salle de concert Adagio, les espaces d'art Suzanne Savary et In Vitro, le LED, la maison des associations Raymond Queneau, les orchestres de la Musique des Sapeurs-Pompiers et du Symphonique de Thionville-Moselle, le cinéma La Scala, et bien sûr Puzzle.

Elle centralise les demandes liées à ces équipements et renseigne le public sur l'offre culturelle existante (structures communales, associations, manifestations, activités diverses...). Elle est également garante de la coordination et de la transversalité entre tous les équipements qui dépendent de sa direction. Elle apporte son soutien financier et technique aux manifestations organisées par les associations et compagnies théâtrales. En 2022, ce sont 30 associations dont les projets ont été soutenus financièrement pour un montant total de 686 000 €.



Cécile VAÏSSE, Assistance à la DAC

LES FAITS MARQUANTS 2022

Une nouveauté, le TAC (Thionville Actualités Culture), une nouvelle revue trimestrielle qui a pour but d'informer le public de toutes nos propositions de sortie mais aussi mettre en avant les manifestations culturelles d'importance des associations thionvilloises.

LES PERSPECTIVES 2023

Un projet d'envergure, POLITEÄ, festival des idées. Cette manifestation est née du ressenti, au lendemain des années Covid et des diverses crises sociétales, de redonner du sens au débat autour de sujets-clefs, en bénéficiant de l'éclairage d'auteurs, philosophes, historiens, politologues, journalistes, artistes ou comédiens. Elle est construite en partenariat avec l'association Des Mots & Débats et se déroulera du 16 au 19 mars 2023. La liberté sera le thème de cette toute première édition



Justine GIRARDI, Responsable de La Scala

DES CHIFFRES

- 33 303 entrées (17 212 en 2021, 16 840 en 2020, 47 198 en 2019)
- 1 971 scolaires accueillis (1 630 en 2021, 1 447 en 2020, 9 621 en 2019)
- 833 abonnements (305 en 2021, 416 en 2020, 825 en 2019)
- 1 383 pass vendus (261 en 2021, 169 en 2020, 433 en 2019)
- 47 semaines d'exploitation en 2021, 34 semaines en 2020, 27 semaines d'exploitation en 2020

A noter

Le cinéma est accessible aux personnes à mobilité réduite, il dispose du matériel de bouclage pour malentendants appareillés.

Certains films sont équipés d'un sous-titrage spécifique à l'intention des personnes sourdes ou malentendantes et d'une piste audio description (texte en voix off décrivant les éléments visuels de l'œuvre diffusée par casque sans fil) à l'intention du public non-voyant ou malvoyant.

SES MISSIONS

Le cinéma La Scala assure la projection de films 7/7 jours selon le cahier des charges du cinéma d'art et d'essai avec l'obligation notamment de programmer tous les films en version originale.

Il organise des événements réguliers en direction du jeune public (ciné-gouter, ateliers etc.) ainsi que des ciné-rencontre et festivals tout au long de l'année.

LES PERSPECTIVES 2023

La fin 2022 est marquée à la fois par un joli retour des films et des spectateurs en salles... et un pic de la crise énergétique accentuée par l'hiver. Le cinéma va continuer à se réinventer pour 2023 en proposant des actions fortes à destination de tous les publics. L'optimisme prime pour cette nouvelle année !

LES FAITS MARQUANTS 2022

- L'année 2022 a été une année de transition pour la fréquentation avec 152 millions de spectateurs en France sur tout le territoire. Une année en dent de scie, dans un contexte sanitaire capricieux, une offre de films instable et une concurrence d'écrans toujours plus renforcée.
- Le **renforcement des actions en direction du jeune public a porté ses fruits. Tous les ateliers proposés ont été complets.** Une offre plus large sera proposée en 2023 pour répondre aux attentes.
- Après trois années difficiles, **les établissements scolaires sont revenus** sur la fin de l'année 2022.

LE LED, LE SERVICE « ASSOCIATIONS CULTURELLES »



DES CHIFFRES

- Groupes de musiques et musiciens individuels : 51 en 2022 contre 48 en 2021. Fréquentation sensiblement identique depuis 2020
- Associations : 36 en 2022 contre 35 en 2021
- Compagnies de théâtre, chorales et orchestres : 9 en 2022 contre 7 en 2021

SES MISSIONS

Ce service aide à la gestion administrative des associations et au montage de projets. Il assure le traitement des demandes de subventions.

C'est un guichet unique pour les demandes d'autorisations et de matériel pour les associations culturelles de la ville. Il assure la mise à disposition de locaux pour les pratiques artistiques suivantes : musiques amplifiées ou non, arts plastiques, théâtre, musique d'ensemble (instrumental et choral) ainsi que pour les activités administratives des associations.

LES PERSPECTIVES 2023

Les **études techniques pour la création d'une salle de spectacle** sont en cours, les travaux devraient débuter à l'été 2023 pour une inauguration souhaitée en février 2024, pour les 10 ans de la structure.

Le **projet de vidéo sur les groupes sera renouvelée**. L'expérience acquise devrait permettre de sortir les vidéos 2023 à partir de l'automne.

L'organisation de l'édition 2023 de la **fête de la Musique avec la mise à l'honneur des groupes amateurs locaux**, l'équipe du LED est donc bien placée pour faire aboutir cette manifestation si importante de la saison culturelle.

LES FAITS MARQUANTS 2022

Au LED – chemin du Leidt

L'équipe du LED a réalisé une **demi-douzaine d'enregistrement live ainsi que des interview de groupes répétant sur place**. Les vidéos devraient sortir à l'hiver 2023. Ce projet important a mobilisé toute une équipe de bénévoles qui, tout comme l'équipe du LED, a opéré une montée en compétence sur les champs de l'enregistrement et du mixage audio et vidéo. Ce projet sera renouvelé en 2023.

L'année 2022 a aussi été rythmée par le **montage du projet de salle de spectacle**. L'équipe a œuvré afin de dimensionner les besoins et définir le cahier des charges technique. Nous avons beaucoup échangé avec les futurs usagers afin de nous assurer que le projet soit parfaitement adapté aux différents usages prévus.



DES CHIFFRES

L'adagio compte 150 places.

ADAGIO
THIONVILLE

L'ADAGIO

LES FAITS MARQUANTS 2022

L'Adagio est l'établissement culturel qui a connu le plus de **difficultés à faire revenir un public qui hésite encore à réinvestir les lieux.**

Concerts : 31 spectacles ont été programmés avec 1 spectacle annulé et 1 spectacle reporté. Au total 2059 spectateurs ont pu profiter de la musique.

Jeune Public Adagio-Théâtre : 10 spectacles ont pu avoir lieu à l'Adagio et 2 au Théâtre en 2022. 921 enfants des écoles et structures de petite enfance ont pu assister à ces spectacles.

Fête de la musique : La fête de la musique a enfin pu être célébrée le 21 juin 2022 et a eu un franc succès. Après la période covid, il est indéniable que le public avait envie de se retrouver à l'extérieur.

SES MISSIONS

Ce service gère et assure la programmation de l'établissement. Il organise techniquement les spectacles et assure le suivi des manifestations musicales hors Adagio (fête de la Musique, festivals ...).

LES PERSPECTIVES 2023

Une nouvelle programmatrice sera à la tête de la salle avec pour mission de renouveler la proposition artistique.

La fête de la musique revient à ses origines. Des scènes seront mises à disposition des groupes amateurs qui ainsi auront l'occasion de se produire devant un public.



Agathe LAGAUCHE, Responsable Adagio

SES MISSIONS

Le Conservatoire de musique dispense auprès de **751** élèves l'ensemble des disciplines musicales : pratique instrumentale et vocale, éveil musical, formation musicale, culture musicale et pratiques collectives. Celles-ci couvrent une large palette de styles allant du classique au jazz, en passant par les musiques actuelles et traditionnelles.

L'Adagio, au centre du Conservatoire, permet aux élèves de se produire en concert tout au long de l'année et de découvrir les nombreux artistes qui s'y produisent. L'espace d'art Suzanne Savary, au 1^e étage, permet aux musiciens d'être sensibilisés à la jeune création artistique, contemporaine et aux modes d'expressions.

Grâce aux interventions de sa dumiste, l'établissement mène une action en direction de la petite enfance thionilloise et de l'Éducation Nationale.

Des classes instrumentales se produisent dans les services de pédiatrie et gériatrie de l'hôpital Bel-Air et les maisons de retraite, favorisant ainsi l'accès de tous à la musique.

LES FAITS MARQUANTS 2022

- L'année 2022-23 est une année dense en animations, concerts suite à la reprise des manifestations après deux années marquées par la crise du Covid. Grâce à une structure qui s'adapte à l'évolution de la société ; un **effectif en hausse** montre que l'attrait pour le Conservatoire demeure intact !
- Le **développement de la communication numérique avec les usagers** avec des inscriptions et facturations effectuées essentiellement en ligne.
- La poursuite de **l'évolution pédagogique avec des outils numériques innovants** : installation dans les classes de Formation Musicale de trois écrans interactifs .
- **Des Manifestations** : « La Quinzaine de la guitare » du 18 au 30 janvier, un projet fédérateur sur une création d'Eric Goubert autour de la Tour aux Puces « La Tétradécologie des Puces » avec la participation de toutes les classes au théâtre le 15 mai, des master-class de trompette (Patrice Lerech), de saxophone (Michel Supéra) et de violon jazz (Mathias Lévy) et 4 récitals dans le cadre du Parcours Amateur Renforcé pour les disciplines : flûte, piano, contrebasse, chant.
- **Les nouveautés sur le plan pédagogique** avec le recrutement d'un **professeur de Cor**, la **valorisation de la discipline Chant** par la création d'un département voix et le développement des transversalités entre la Formation Musicale, le jazz vocal et les chœurs, la mise à l'honneur de la création avec la commande des arrangements de Grégory Ney pour le Big Band du Conservatoire, la diffusion de l'œuvre de Damien Prud'homme « Respire, joue et danse... » pour la classe de clarinette de Mélanie Vibrac et la mise en place de l'Atelier création improvisation ainsi que le renforcement du lien entre orgue et piano.
- Une ouverture plus large avec le Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale (DEMOS) qui se poursuit encore cette année. A la rentrée 2023, le Conservatoire devrait accueillir 50% de ce public avec une approche différente dans le cadre de la politique de la Ville.
- L'équipe pédagogique a suivi une formation « L'enseignement musical aux élèves en situation de handicap : spécificités, méthodes et outils » Les Animations musicales coordonnées par un **référént handicap**, ont lieu mensuellement dans les Ehpad et des structures spécialisées depuis 2022.
- Une pédagogie orientée vers la découverte de **différents styles musicaux** : la Musique Actuelle avec une journée dédiée à la découverte de la musique électronique de synthétiseur, la création de l'atelier junior de jazz et musiques actuelles pour les plus jeunes et la Master-class d'Oriane La Caille, proposant la découverte des rythmes malgaches et de **différents lieux de diffusion** : sorties culturelles à la BAM et à la Philharmonie de Luxembourg.
- La **multiplication des partenariats** avec les Conservatoires du Territoire Grand Est : Reims, Metz, Forbach, Yutz, Woippy..., l'Orchestre Symphonique Thionville-Moselle, la Musique des sapeurs-pompiers de Thionville, le Pôle Musique et Danse de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine et le **renforcement des liens avec les autres structures culturelles thionilloises** : Puzzle, le LED, le Théâtre, l'Adagio, l'Espace Suzanne Savary, la Tour aux Puces, le Nest...

LES PERSPECTIVES 2023

Sur le plan pédagogique, la **Refonte des Projets Pédagogique et d'Etablissement** pour cinq ans est le grand chantier de l'année.

La **formation dédiée aux professeurs** concernant les nouvelles applications numériques reste dans le prolongement d'un enseignement intégrant des outils innovants.

Des master-class : Trio SR9 avec les classes de Percussions des Conservatoires de Thionville, Metz et Forbach et **Thomas Curbillon** avec la classe de jazz vocal de Valérie Graschaire et le département jazz

Des manifestations avec le « Festival Cuivres » au Théâtre avec la participation des classes de cuivres des conservatoires et écoles de musique de Moselle et le Brass band Aeolus de Paris, un **Concert du Big Band**, de la **classe de jazz vocal** en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de l'Eurométropole de Metz à l'**auditorium du Conservatoire de Metz**, la **diffusion de l'œuvre de Damien Prud'homme « Respire, joue et danse »** avec la classe de clarinette, le **concert des 3 orchestres du Conservatoire** : Harmonie, Orchestre à cordes, Orchestre symphonique et une **journée découverte de l'Harmonium d'art**.

DES CHIFFRES

- L'effectif pour 2022-2023 s'élève à 751 élèves : 493 Thionvillois pour 258 extérieurs, 517 mineurs pour 234 majeurs



Pierre TRIMBUR, Directeur du Conservatoire

Le Théâtre Municipal propose une programmation annuelle de spectacles (salle de 1000 places) de septembre à juin.



Evelyne HETHENER, Directrice du Théâtre et DGAS

DES CHIFFRES

- Lors de la saison 2021/2022, 34 spectacles ont été proposés ; 1 a été annulé.
- Cette première saison après Covid a encore été jalonnée de nombreux reports d'où certaines difficultés à l'équilibrer. Comme tous les lieux de diffusion, nous constatons une perte d'environ 20 % du public et ce particulièrement sur les spectacles fréquentés par un public plus âgé.
- 23 317 personnes ont été accueillies.
- Sur ces 33 spectacles, 17 ont fait l'objet d'un contrat de cession, 4 d'un contrat de co-production et 11 d'une location du Théâtre à des productions privées.
- L'origine du public : 35% sont thionvillois, 40 % des environs de Thionville, 7 % correspondent à une clientèle transfrontalière (Luxembourg, Belgique et Allemagne) et 18 % sont des messins.
- Pour la saison 2022/2023, ce sont 32 spectacles qui sont programmés.



Ouvert au public en 2016, le bâtiment, conçu par Dominique Coulon, répond au concept de tiers-lieu, ce terme désignant les espaces d'échanges informels appelés à se démarquer aussi bien dans la sphère privée (premier lieu) que dans la sphère professionnelle (second lieu). De tels espaces constituent en effet un enjeu majeur dans les villes pour la culture et la sociabilité à l'ère du numérique : l'établissement troisième lieu s'inscrit ainsi dans une politique certes culturelle, mais aussi sociale, éducative et scientifique. L'accès à la culture n'est plus l'unique objectif de l'établissement, et l'accès au savoir ne se fait plus selon un mode horizontal : il s'agit non plus de prescrire, mais de reconnaître la culture des publics sous tous ses aspects et d'offrir un vaste panel en construisant les propositions à partir des besoins de ces publics.

Puzzle est un bâtiment unique qui associe les fonctions d'une bibliothèque publique, d'un centre d'art et d'un espace numérique.

A l'image d'une agora, cette entité est constituée de diverses pièces, accueillantes et évolutives, où chacun peut se retrouver, se rencontrer, se laisser aller à la découverte et à la curiosité, créer et s'informer. Situé au cœur de la ville, Puzzle s'inscrit pleinement dans une volonté d'assurer les droits culturels de chacun, de lutter contre la fracture numérique et de participer à la construction de la citoyenneté.

Puzzle a ainsi pour ambition de venir à bout des frontières traditionnelles entre les différents champs de la culture : lecture publique, art et numérique. Un lieu fluide, où tout est décloisonné : les espaces, les collections, les services. Puzzle est un tiers lieu culturel où le public et les porteurs de projet sont au cœur de l'action.



LES FAITS MARQUANTS 2022

La **fréquentation des scolaires a été plus élevée** qu'en 2021 notamment de la part des écoles extérieures comme Buding, Fontoy et Tucquegnieux.

Puzzle a accueilli deux résidences, subventionnées par la DRAC Grand Est : Résidence de journalisme avec le photoreporter Sébastien Leban, et Résidence d'Auteur avec l'écrivain Pierre Théobald.

Comme à l'accoutumée, l'année culturelle a débuté avec **les Nuits de la Lecture**, consacrée en 2022 au doux thème de l'amour. Une série de lectures, rencontres, jeux, quizz... a été proposée au public à Puzzle pour cette occasion. Le premier temps fort de l'année 2022 a été consacré à la thématique du corps, avec **l'exposition « Entre-corps »**, co-construite par Puzzle, le CJB et le Frac Lorraine. Une seconde manifestation majeure a mis à l'honneur le monde de la **bande dessinée**. En effet, pour fêter les dix ans du festival Le Rayon Vert, Puzzle et le Centre Jacques Brel, en partenariat avec le Centre St Michel, ont présenté une **exposition sur l'univers graphique de Sylvain Repos et de son héros Yojimbot**.

Pour clore l'année 2022, une **exposition, en co-commissariat Puzzle et CJB, a été proposée au public, autour de la notion de citation artistique**.

Chaque univers et site a su développer et pérenniser des rendez-vous réguliers : les cafés philo, les clubs lecture, les mercredis à la côte, qui ont permis de fidéliser le public à la médiathèque de la Côte des Roses, les tournois de jeux vidéo, les ateliers d'écriture, les expositions d'illustrateur en univers Jeunesse... Certains de ces rendez-vous ont été délocalisés à l'occasion de partenariat ou d'événement comme Cœur de ville et rives en fête.

La fréquentation des studios a doublé soit 179 personnes pour les 3 studios en 2021, à 394 personnes pour les 3 studios en 2022. Et également le studio à prêter 82 fois du matériel cette année pour des événements et plus de 70 % des prêts étaient accompagnés par l'aide d'une animatrice des studios.

Les tournées publiques du Médiabus ont repris en avril 2022, celui-ci ayant bénéficié d'un véritable lifting intérieur avec une réorganisation spatiale et une remise à jour des collections.

En début d'année 2022, **l'aménagement de la Médiathèque de la Côte des Roses a été repensé en direction d'un public jeunesse** uniquement.

DES CHIFFRES

Une surface totale de 4 800 m², l'espace médiathèque représentant 2 800 m², des salles d'exposition, des studios de création numérique ...
une capacité d'accueil de 1 450 personnes
176 904 documents, dont 101 591 livres, 13 334 documents sonores et 11 422 documents audiovisuels
Plus de 233 000 visiteurs ont fréquenté l'établissement pour diverses raisons (emprunts, retours, animations...)
64 accueils de groupes, 60 accueils scolaires à Puzzle, 66 accueils de classes à la médiathèque de la Côte des Roses
196 346 documents prêtés, dont 43 191 bandes dessinées, 24 420 documentaires, 23 179 romans, 17 157 DVD, 5 546 CD et 506 vinyles
Le conseiller numérique a accueilli 344 personnes et animé 29 ateliers

LES PERSPECTIVES 2023

Selon la dernière enquête en date, les bibliothèques ont perdu 42% de leur public entre 2019 et 2021. L'un des objectifs de 2023 sera de poursuivre **l'action de reconquête et de fidélisation des publics**.

La mise en place un **Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social**, document de politique publique déterminant les objectifs d'un établissement public culturel sera à l'ordre du jour. Ce document repose sur un diagnostic précis du territoire, un état des lieux du fonctionnement de la structure, une définition et priorisation des enjeux et orientations stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels sur une vision à 5 ans. Il s'agira à terme de rédiger les actions et les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs définis de manière collective.

La **réouverture de l'espace café** dans le forum de l'établissement devrait s'opérer, cette offre renforcera l'aspect chaleureux et convivial de la structure,

Puzzle participera également pleinement au grand temps fort culturel de la ville : Politéïa, Puzzle accueillera une dizaine de tables rondes, rencontres, conférences...

Les expositions seront proposées avec notamment une **magnifique exposition, intitulée Bestiaires**, organisée sous le commissariat unique du Centre Jacques Brel, cette manifestation sera accompagnée d'actions innovantes

destinées tant à développer l'esprit de citoyenneté qu'à stimuler l'imaginaire, pour faire découvrir sous un autre angle le monde animal

Au Printemps, Puzzle s'associera à nouveau avec le festival le Rayon vert, pour proposer un éclairage soutenu sur la bande dessinée. Fort de sa collection de BD patrimoniales, Puzzle présentera une exposition mettant en regard le travail d'un monstre sacré du gême art, Robert Crumb, avec celui de l'un de ses continuateurs : Nicolas Moog.

Puis, le Centre Jacques Brel attaquera la nouvelle année scolaire avec une exposition autour de la couleur bleu.

Enfin, juste avant les fêtes de fin d'année, l'événement Replay reviendra à Puzzle, le jeu vidéo sera mis à l'honneur sous toutes ses facettes. Une large place sera accordée au rétrogaming et aux jeux indépendants.

La promotion des arts visuels sera développée ainsi que la mise en avant du studio S, qui proposera des animations autour de la voix et de la musique, un travail d'éducation à l'image avec des ateliers tournages vidéo via des intervenants externes.

Des ateliers d'inclusion numérique seront organisés à l'espace Saint-Nicolas, Puzzle étant en charge de **la coordination de l'activité de l'ensemble des conseillers numériques de la Ville**.



Elsa SCHWEITZER et Mathilde CORSIGLIA





Anne GUILLOU, Directrice de Puzzle



Les Conseillers numériques



Tristan SCHEFFER



Zacharie BOUADOUF



Sophie COLNELLE-MASSON



LA DIRECTION DU PATRIMOINE

La Direction du Patrimoine gère et met en valeur le patrimoine historique de la Ville à travers les archives municipales, le musée de la Tour aux Puces et les monuments remarquables et historiques de Thionville. Elle assure également la gestion des associations patrimoniales, coordonne les manifestations de la Ville à connotation historique ou commémorative et participe aux volets patrimoniaux des projets urbanistiques.

DES CHIFFRES

- 4003 visiteurs accueillis lors des Journées Européennes du Patrimoine sur l'ensemble des sites ouverts
- 523 photos versées sur la base du SIG afin de compléter les fiches patrimoniales
- 25 fiches patrimoniales réalisées sur les architectures remarquables de Beuvange-sous-St-Michel, Volkrange et Metzange
- 12 œuvres et sculptures récolées
- 2 toiles marouflées en cours de restauration
- 1 calvaire restauré

LES FAITS MARQUANTS 2022

La **restauration des 2 toiles marouflées d'Hannaux** présentes à l'école Victor Hugo, avec l'aide de l'Etat et de la Fondation du patrimoine.

La **restauration du calvaire conservé dans le parc du château de Volkrange** (XVe siècle).

La récupération et conservation de deux calvaires dégradés accidentellement.

Concernant l'animation, 72 lycéens du Lycée Charlemagne et de l'Institut Notre Dame de la Providence ont été **sensibilisés sur le patrimoine de Thionville au travers d'interventions hors les murs**, le projet « C'est mon patrimoine », dispositif de la DRAC Grand Est, initié par la Maison des Quartiers a permis à 43 enfants de découvrir le Pont Ecluse, réalisant des podcasts à puzzle et un conte autour du monument, une visite de l'école Poincaré a été conçue dans le cadre des Journées du Patrimoine, attirant 21 personnes.

LES PERSPECTIVES 2023

Restauration de l'Autel de la Patrie, monument historique.

Recensement des architectures remarquables des villages (Garche, Oeufrange et Koeking) dans le cadre de la refonte du P.L.U.

Récollement des monuments aux morts et monuments commémoratifs.

Etablissement d'un plan pluriannuel des restaurations de calvaire.

Etudes des tombes des cimetières de Beauregard, Guentrange, Veymerange et Oeufrange.

Etudes patrimoniales sur les chantiers d'urbanisme en projet.



Isabelle REYTER, responsable des expositions



Bénédicte JOLY, régisseuse des collections

SES MISSIONS

Le Musée de la Tour aux pucés est un musée d'archéologie labellisé « Musée de France ». Outre ses missions de conservation, l'institution présente des collections permanentes à travers 8 salles thématiques, accueille régulièrement des expositions temporaires et assure une médiation à destination des scolaires par des visites guidées et des ateliers.

LES PERSPECTIVES 2023

Des Expositions et des conférences avec « *Archéologie, une histoire à creuser* », du 11 février au 30 avril, en partenariat avec la DRAC Grand Est, Cycle de 4 conférences sur l'archéologie entre mars et avril 2023 et « *Oui !, histoire du mariage* » du 17 juin au 24 septembre.

Des manifestations avec « *Jurassique Pâques : chasse aux œufs...de dinosaures* » le 8 avril, la Nuit Européenne des Musées le 20 mai, les Journées de l'archéologie les 17 et 18 juin, les Journées Européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre, *Halloween La malédiction de Toutenmolethon* le 25 et 28 octobre et la mise en place d'une nouvelle offre à destination des écoles pour l'année scolaire 2023-2024.

DES CHIFFRES

- 9322 visiteurs accueillis en 2022
- 2399 scolaires ayant bénéficié des animations pédagogiques
- 1778 visiteurs à l'exposition *Histobriques II*
- 1793 visiteurs à l'exposition *Gaulois, idées reçues*
- 1276 visiteurs à l'exposition *Moselle déracinée*
- 801 visiteurs à l'exposition *Joseph Stübben*
- 584 objets récolés en 2022
- 207 participants pour Halloween
- 181 participations à *Jurassiques Pâques*
- 86 participants à la *Nuit des Musées*
- 62 publications Facebook et 1008 couvertures
- 18 prêts à d'autres institutions muséales
- 2 catalogues d'exposition écrits, conçus et édités en interne
- 4 194€ de recettes pour la boutique dont 2 036 € de ventes de produits dérivés et 2 158 € de ventes de catalogue



Julie IMBERT lors des animations Halloween à la Tour aux Pucés

LES FAITS MARQUANTS 2022

S'agissant des **opérations de conservation et des acquisitions**, don d'une épée miniature gallo-romaine, restauration de 2 taques de cheminées, étude de la céramique sigillée par l'université de Francfort pour prélèvement et analyse non destructrice, mémoire sur les opérations archéologiques dans le pays Thionillois par Ophélie Zimmer et étude des trésors monétaires médiévaux conservés au Musée Archéologique du Pays Thionillois.

Concernant les relations inter-musées, liens avec le Centre nationale de recherche archéologique de Luxembourg (C.N.R.A.), le Musée national d'histoire et d'art (M.N.H.A.) de Luxembourg et le Musée de l'Oise (M.U.D.O) à Beauvais.

Le **musée « Playmobil »**, installation dans la salle pédagogique de dioramas Playmobil présentant les 4 périodes présentées dans le musée ainsi que l'archéologie (de la découverte de l'objet à sa présentation au musée). Cet espace ludique permet de préparer la visite du musée, expliquant de façon simple et attrayante ce que les enfants vont découvrir dans la collection permanente. Un jeu a été conçu (anachronismes et comportements inappropriés) afin de mettre l'accent sur certains points inhérents à la période ou aux fouilles.



Julie IMBERT animations à la Tour aux Puces

LES ARCHIVES MUNICIPALES

SES MISSIONS

Les Archives municipales assurent la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation des documents écrits et iconographiques de Thionville. Elles accompagnent les services pour les aider à préparer le versement de leurs documents, qu'ils soient sur support papier ou numérique. Le public accueilli concerne les services municipaux soucieux de s'appuyer sur leurs archives dans la gestion quotidienne,

des citoyens en quête de preuves, des chercheurs, des généalogistes amateurs ou confirmés ou de simples curieux. Le service veille sur l'ensemble des 3,3 kilomètres de documents déjà présents dans les dépôts, et prépare la conservation des données nativement électroniques pour que les données informatiques produites aujourd'hui soient encore lisibles dans plusieurs siècles.

LES PERSPECTIVES 2023

Poursuite et finalisation du **projet d'archivage numérique, dossier unique en Moselle** porté en partenariat avec le Service Commun des Affaires Juridiques (SCAJ) dans le cadre de l'appel à projets « Archivage numérique en territoires ».

Numérisation de 203 registres de délibérations de la Ville de Thionville.

Acquisition, avec l'aide d'une subvention de l'Etat, d'un **progiciel métier « Mnesys »** et son complément « Mnesys Expo »

DES CHIFFRES

- 3 308 ml équipés pour 2 662,50 ml occupés
- 80 % de taux d'occupation
- 195 consultants accueillis
- 6 080 documents communiqués en salle de lecture
- 775 consultations de la rubrique des archives « clin d'œil dans le rétro » consultable sur le site internet de la ville.
- 319 demandes traitées par courrier.



Catherine CHAUCHE et Frédéric GAUDINET, responsable des Archives

LES FAITS MARQUANTS 2022

Indexation et dépouillement de 88 ouvrages, 771 articles, 129 documents iconographiques, 402 documents d'archives.

48,55 ml de documents réceptionnés.

Acquisition de 2 plans du duché de Lorraine, 22 cartes postales anciennes et 3 procès-verbaux d'inventaire

de l'hôpital de Thionville datant de 1840.

Les Archives ont apporté leur concours à l'exposition du musée de la Tour aux Puces sur Joseph Stübber et à celle du Conseil départemental concernant la période 1940-1944 en Moselle.

DES CHIFFRES

- Relation et dialogue avec 82 clubs et 17 associations sportives scolaires fédérant 15 000 licenciés
- Gestion de 16 gymnases et salles couvertes, 9 stades et des équipements en libre accès (en collaboration avec la Direction du Cadre de Vie)
- Organisation de plus de 90 manifestations sportives (post COVID)
- Attribution de 512.650 € à 37 clubs subventionnés pour soutenir leur projet sportif (en plus de ces subventions de fonctionnement, 33.500 € sont attribués en subventions exceptionnelles et 52.300 € en subventions d'investissement).
- Attribution de 166 chèques Thi'Pass Sport (aide à la licence) aux jeunes thionvillois pour un montant total de 5.082 € soit en moyenne un chèque de 30 € par jeune.
- Attribution de 295.000 € aux Centres Sociaux et à la Maison des Quartiers pour soutenir l'organisation de loisirs éducatifs pour les jeunes.
- Soutien aux actions spécifiques destinées aux jeunes :
- 15.000 € à L'Office Municipal des Sports pour l'opération estivale « Tickets Sports ».
- 10.000 € à la Ludothèque.
- 9.000 € à APSIS pour les ateliers jeunes.
- 8.600 € aux associations locales pour les animations estivales Moselle Jeunesse.
- 22.000 € au titre des aides aux formations BAFA, permis de conduire et pour les initiatives de jeunes.
- Plus de 2 700 jeunes ont participé à des actions spécifiques dédiées à la Jeunesse : 675 jeunes ont pu bénéficier de 23 activités différentes pendant les animations d'été Moselle Jeunesse (foot free style, yoga, lutte, piano jeu vidéo et karting en nouveautés marquantes) ; 6 Ateliers Jeunes ont mobilisé 32 participants ; les Tickets Sports ont attiré 650 sportifs ; les actions Festhi'Sciences a concerné 900 enfants ; l'opération Prox'Adventure, visant à rapprocher les plus de 8 ans et les forces de l'ordre, a enregistré près de 500 participants.
- 185 adultes ont également pu profiter des activités sportives gratuites les soirs d'été.
- Plus de 2 700 personnes reçues et renseignées au Point Infos Jeunes (P.I.J.).
- Attribution de 40 bourses permis de conduire dont 24 de 1.400 € pour les jeunes résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V.), mesure mise en œuvre avec le soutien de l'Etat. 2 bourses BAFA ont été attribuées ainsi que 3 bourses initiative Jeunes de 1.000 € chacune.

SES MISSIONS

Le Service des Sports gère les équipements sportifs municipaux (gymnases et stades), organise et pilote les relations avec les clubs sportifs et les associations. Il élabore et met en œuvre une animation sportive dynamique et de qualité. A ce titre, il est le service référent en matière d'organisation de manifestations sportives, qu'elles soient d'envergure ou de dimension locale. Ce service gère et évalue les dispositifs municipaux visant à favoriser et à développer l'accès à la pratique sportive pour tous (Thi'Pass Sport, Plan POIT-volet APS, Application Sport City Tour...).

Le Service Jeunesse assure un soutien et un accompagnement des structures locales proposant des loisirs éducatifs aux jeunes. Il contribue au développement de l'offre de loisirs éducatifs et à l'organisation d'événements Jeunesse et gère les dispositifs municipaux visant favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes (bourses BAFA, permis de conduire) et à soutenir les initiatives de jeunes (dispositif de bourses « Initiative de jeunes »). Il participe à la construction et à l'animation du Réseau Information Jeunesse.



LES PERSPECTIVES 2023

L'accompagnement des organisateurs d'événements sportifs dans une démarche éco-responsable.

La dématérialisation de la demande d'autorisation d'organisation des manifestations sportives dans le cadre du projet de G.R.C. (Gestion Relation Citoyen).

La participation à l'élaboration des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs avec les centres sociaux dans le cadre de la mise en place de la Convention Territoriale Globale.

L'organisation d'ateliers thématiques et le développement du réseau partenarial jeunesse au service des 11-30 ans.

Le renforcement de la communication en direction des publics jeunes et le développement de l'identité JN'S Thionville.

Le développement des actions de l'été pour les jeunes et l'accompagnement des accueils de jeunes 14-17 ans portés par les partenaires Jeunesse dans les différents quartiers.

De janvier à novembre 2022 - 109 demandes d'usagers reçues et traitées à 84 % sous 30 jours

LES FAITS MARQUANTS 2022

- Le **renouvellement du Label Ville Active et Sportive 3 Lauriers** pour 3 ans. récompense la politique sportive développée au plan local et mise en œuvre en collaboration avec les acteurs Jeunesse et Sports du territoire.
 - L'**inauguration de l'aire de « Street-Workout »** qui consiste à mettre à disposition des appareils de musculation, de gymnastique et de fitness en plein air, quartier de la Milliaire.
 - La réalisation d'un **diagnostic approfondi des besoins en termes de travaux et d'investissement** dans les équipements sportifs.
 - Une analyse fine des coûts d'exploitation des différents équipements sportifs notamment dans le cadre de la mise en œuvre de mesure de sobriété énergétique
 - Une participation à la mise en place de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.).
 - La **création et le lancement de l'identité « JN'S Thionville »**
 - La reprise de l'organisation des manifestations sportives (lancement de nouveaux événements tels que la **Journée du Vélo ou la Liberty Color Run**).
 - Le renouvellement du Label national Information Jeune pour 3 ans.
 - L'accueil de deux stagiaires en SNU (Service Nationale Universel) au premier trimestre 2022.
 - Le **développement du dispositif des bourses au permis de conduire**.
- Des **actions innovantes avec des jeunes** : échanges avec la troupe internationale Roda Favala et les jeunes des quartiers, événement gaming au Clic Café.
 - Trois jeunes bénéficiaires d'une bourse initiative ont chacun dans leur domaine proposé des actions en faveur du public jeune dans le cadre des animations estivales. Romain Kintzinger, espoir du karting, leur a expliqué sa passion. Anika, jeune ukrainienne, a animé des séances d'initiation au piano et a raconté son histoire. Et Anaïs Riffa a, quant à elle, proposé des ateliers d'écriture.



Lysa HANCE Point Infos Jeunes



Geneviève MESTRE, PIJ



LE PÔLE
« DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES TECHNIQUES »



LA DIRECTION ADMINISTRATIVE DU PÔLE TECHNIQUE

SES MISSIONS

Cette direction assure la prospection et la mise en place des partenariats financiers, notamment du mécénat.

Elle assure également le suivi des incorporations de voiries et met en œuvre des enquêtes publiques relatives au déclassement de terrains du domaine public communal.

Elle dispose d'un pôle « secrétariat » qui intervient pour l'ensemble des directions du Pôle de la Direction Générale des Services Techniques.

Le service Nature et Dominalité a en charge les problématiques environnementales telles que la mobilité, la renaturation et restauration de milieux naturels, la biodiversité, l'énergie (gestion des subventions), la lutte contre les nuisances sonores, le suivi des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement et des enquêtes publiques, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, la gestion des antennes relais. Ce service assure également la gestion des jardins familiaux de la Ville.

De janvier à novembre 2022 - 413 demandes d'usagers reçues à la DCV et traitées à 74 % sous 30 jours

DES CHIFFRES

- 16 nouveaux bénéficiaires de la location de jardins familiaux, 123 personnes enregistrées sur la liste d'attente et 41 demandes de locations en 2022.
- Boite à vélos : 210 inscrits (possédant une carte d'accès) et 64 utilisateurs (carte active), 232 badges par mois
- 126 classes ont participé au programme d'éducation à l'environnement en 2021/2022

LES PERSPECTIVES 2023

Des incorporations de voirie à venir : Boucle des Chansonniers, Impasse des Ménestrels, Clos des Futaies, Lotissement de la Croix Hépich et Lotissement Robert Alexandre

Partenariats financiers : Nouvelle Programmation Européenne 2021-2027.

Lancement de l'étude sur la **requalification des jardins familiaux** afin d'améliorer la valeur paysagère du quartier à l'entrée de ville et apporter plus de confort et de sécurité aux locataires.

Transfert des missions Environnement à la Direction du Cadre de Vie

Intégration des 6 comptables au sein de la Direction avec la **création d'un pôle comptabilité à côté du pôle secrétariat.**



Emilie POTHIER, Directrice administrative du Pôle Technique

LES FAITS MARQUANTS 2022

Des incorporations de voiries finalisées avec les impasses des Cyprès et des Métayers, des incorporations de voiries sollicitées et en cours de traitement avec l'impasse des aveliniers et la rue des Muriers.

Des subventions acquises, notamment pour :

l'aménagement d'une cour résiliente à l'école Élémentaire de Volkrange avec l'Etat pour 8 239 € et l'agence de l'eau pour 24 998 € sur un total de dépenses de 41 647 €.

l'aménagement d'une cour d'école résiliente à l'école élémentaire Poincaré avec l'agence de l'eau pour 220 156 € sur un total de dépenses de 333 333 €

la construction d'un parking en silo sur le secteur de la gare avec la Région pour 2 488 637 € et l'Etat luxembourgeois pour 5 379 825 € sur un total de dépenses de 10 759 650 €.

L'amélioration des délais de réponse aux courriers des usagers est à souligner notamment grâce à la **mise en place d'accusé-réception dits « argumentés »** qui explicitent nos procédures et nos délais d'intervention aux usagers et ce pour les demandes liées aux élagages, à la création de places de stationnement et de remplacement de panneaux de signalisation. Les statistiques montrent une nette amélioration des délais de réponse pour la Direction du Cadre de Vie, les efforts doivent se poursuivre pour la Direction des Espaces Publics Urbains.

L'aménagement du Domaine de Volkrange, dans le cadre du parcours de l'eau, 4 panneaux avec les thématiques « culture et biodiversité » ont été mis en place sur le parcours de l'eau. Ce site sera également intégré dans le programme d'éducation à l'environnement et au développement durable que la Ville porte auprès des établissements scolaires thionvillois sur la thématique « eau et milieu naturel » en lien avec l'association Les Pieds sur Terre. De plus, Atmo Grand Est a également réalisé un parcours « Pollen et Lichen » sur le domaine à destination du grand public. Composé de 21 points, l'objectif est de leur faire découvrir les lichens, indicateurs de notre

environnement et d'apprendre à reconnaître les plantes aux pollens allergisants.

L'obtention du Label APICITE « 3 abeilles ». Plus qu'un label récompensant l'investissement des services, des élus et de la population, l'obtention d'Apicité dans la catégorie « démarche remarquable » depuis 2016 est le signe visible d'une politique environnementale engagée. De plus, cette dernière ne cesse de croître et de s'épanouir au fil des années. En effet, non seulement les actions spécifiques et les opérations de sensibilisation ont été à nouveau reconduites mais désormais cette thématique est partie prenante dans les changements de pratique et fait émerger de nouveaux projets d'aménagements. Renforcement de la pratique de la gestion différenciée, aménagement de cours d'école, trame noire, éco-pâturage sont autant d'actions entreprises permettant de pérenniser des habitats favorables aux insectes pollinisateurs en particulier les abeilles.

La Ville a déposé sa candidature dans la démarche de labellisation APicité en septembre 2022 et a obtenu la plus haute distinction « 3 Abeilles » Démarche exemplaire.

La Ville a organisé la **1^{ère} Edition : Thionville côté Nature : « Retour aux sources »** en juin 2022. Le fil conducteur choisi est le thème de l'eau faisant référence au projet d'aménagement du circuit de l'eau au Domaine de Volkrange. Cette édition a été labellisée « éco manifestation » par l'association Eco manifestation Alsace. C'est une première sur le territoire. Portée par la Communauté d'Agglomération Portes de France, l'objectif est de développer cette démarche sur l'ensemble des manifestations organisées sur le territoire.

Le développement des Jardins partagés, deux nouveaux sites : « Les jardins se créent » à Elange et « Les jardins partagés du Val Marie ».

L'organisation de **l'opération « Thionville à Vélo »** le dimanche 5 juin 2022. Cette journée a été entièrement dédiée à la promotion du vélo, afin de valoriser les mobilités douces.

LA DIRECTION DES MOYENS COMMUNS

SES MISSIONS

La Direction des Moyens Communs assure la comptabilité des services techniques, la gestion des achats permettant le fonctionnement courant des services, l'enregistrement et la valorisation des travaux, la gestion et la maintenance de la flotte des véhicules municipaux et la prestation d'entretien et de nettoyage des établissements communaux.

LES PERSPECTIVES 2023

Mise en place d'une **plateforme pour le tri sélectif des déchets recyclables du garage** dans la halle juxtaposée au local pneumatique.

Transfert de la gestion de l'autopartage et du vélopartage au service Garage

Travailler sur le référencement des fournitures dans tous les domaines afin de développer un stock « tournant » efficace.

DES CHIFFRES

5865 bons de commandes réalisés
6 224 factures traitées
11 256 demandes de travaux enregistrées en 2022 et 11 731 demandes clôturées en 2022.
203.733,08 € de travaux amélioratifs en régie (2021 : 110.882,13 €, 2020 : 231.151,32 €)
81 véhicules utilitaires, 46 véhicules légers, 4 motos, 12 poids lourds, (2 camions Ampliroll, 5 camions bennes, 3 camions grue, 1 camion nacelle, 1 Médiabus), 9 engins de nettoyage (6 balayuses dont 3 poids lourds et 3 laveuses) et 2 vélos électriques triporteurs, 1 pelle, 2 mini-pelles, 2 chariots élévateurs, 1 chargeur télescopique, 2 caissons aspire-feuilles et 3 aspirateurs de voirie, des tracteurs, remorques, des machines d'entretien d'espaces verts ainsi que des équipements de salage sur poids lourd, balayuses et tracteurs
Plus de 1 000 interventions du service Garage
55 bâtiments entretenus par entreprise, 18 bâtiments entretenus par 10 agents municipaux.
253 abonnements eau, 123 installations gaz gérés, 324 contrats de fourniture d'électricité
281 abonnements de téléphonie mobile
184 lignes fixes

LES FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place du **système de géolocalisation** sur les nouveaux camions et engins livrés ainsi que sur quatre véhicules de la flotte récemment livrés.

Dans le cadre de **l'amélioration des conditions de travail des agents du garage**, le système **d'extraction des gaz d'échappement** a été remplacé du côté Poids Lourds.

De nombreuses **ventes de matériels sur le site AGORASTORE** pour un montant de 27 453 €.

Des **acquisitions de matériels plus légers, moins bruyants** avec notamment 12 débroussailleuses, 2 tronçonneuses, 4 taille haies, 6 souffleurs.

L'acquisition d'une imprimante « Zebra » connectée au logiciel ASTECH permet d'imprimer des **étiquettes codes-barres** pour l'ensemble des produits stockés. Cet équipement va permettre de réétiqueter tous les produits du magasin et occasionner un **réel gain de temps au niveau de la gestion des stocks**. Les douchettes scans permettent également de réaliser un inventaire régulier de façon optimisée.

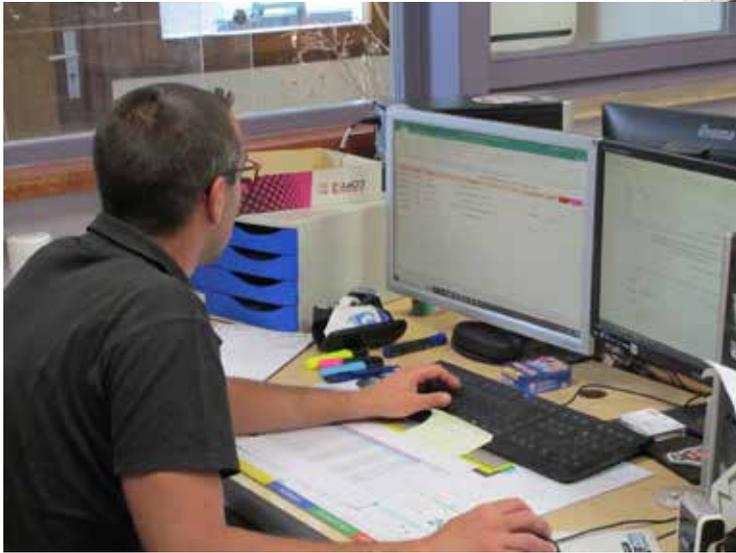




Secteur garage - Loris DELPORTE, Bryce WALDUNG, Ludovic GERBER, Olivier SCHARFF



Secteur magasin - Nabil KERDOUNE, David LORENZI, Kevin VICTOR, Kevin PAYET, Isaac MAKUELA



Secteur ménage - Sandra GUEBERT, Thérèse MOSCHETTA, Valérie ANGÉLI, Samira TOURNEUR, Olivier ZDUN, Pascale RODRIGUES, Carole KESSEL, Sarah BERTRAND



Secteur valorisation de travaux - Gilles BUCHHEIT, Corine KONYK

SES MISSIONS

La direction du Patrimoine Bâti est composée de deux services.

Le service Construction et Maintenance gère les opérations de construction, de réaménagement, de réhabilitation, d'entretien et de mise aux normes des bâtiments appartenant à la Ville et au CCAS.

S'agissant des travaux neufs et de conservation du patrimoine, elle représente le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructurations lourdes et agit en tant que maître d'œuvre sur les opérations d'adaptations mineures ou grosses réparations, rédige les pièces écrites des marchés, assure la coordination et le suivi physique et financier des travaux.

En ce qui concerne la maintenance du patrimoine bâti, elle organise et suit les opérations d'entretien et

de maintenance des installations techniques, du bâti, des installations de sécurité incendie et de protection intrusion, ainsi que les contrôles réglementaires obligatoires. Elle lance des consultations et suit les marchés relatifs aux prestations de services et de travaux qui découlent de la maintenance, elle agit en tant que maître d'œuvre pour la réalisation, en régie directe ou par des entreprises, d'installation de traitement d'eau, de chauffage (fuel et gaz), de climatisation et des contrôles réglementaires (air, eau, gaz.) et rédige les marchés d'exploitation et de maintenance des installations thermiques.

Le service Intervention Bâtiment Logistique réalise, en régie, des installations sanitaires, électriques, des travaux de menuiserie et des travaux peinture. Il gère également les prêts de matériel (canopy, podium, ...) et l'accompagnement technique et logistique des manifestations sur la collectivité.

LES FAITS MARQUANTS 2022

La livraison du chantier du périscolaire de Guenrange, En fin 2022, le clos et le couvert du gymnase municipal a été réalisé à 90%,

Le lancement de projets importants tel que le marché global de performance du nouveau crématorium, l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Maisons des solidarités et de la Citoyenneté et les missions de maîtrise d'œuvre d'un nouveau périscolaire à Volkrange et la rénovation du Centre Social Jacques Prévert,

La poursuite des travaux d'accessibilité PMR, qui s'étalent encore sur 5 années,

La réalisation de travaux tels que, notamment, au sein de l'espace Côte des Roses, le remplacement des menuiseries et la rénovation de la bibliothèque, à la maternelle Robert Desnos, l'isolation extérieure, à la maternelle Victor Hugo, le remplacement des menuiseries extérieures et au Centre multisports La Milliaire, des actions de rénovation.

La dissolution de l'atelier de 1^{ère} Maintenance liée au départ des agents le constituant.

La rénovation en régie d'anciens chalets de Noël permettant ainsi de les mettre à disposition des écoles maternelles.



Pascal LATASSA, Chargé d'opération

DES CHIFFRES

Le patrimoine municipal et du CCAS représente au 1er janvier 2022 265 500 m² repartis en 7 domaines :

Scolaire : 17 maternelles et 15 élémentaires et les 7 restaurants scolaires

Sportif : 12 gymnases, 5 sites de tennis couverts, 8 stades

Administratif, Culturel et associatif : Mairie, STM, CTM, conservatoire, théâtre etc

Bâtiments professionnels ou du patrimoine à usage associatif/locatif

Logements, dont 10 bâtiments pour le logement enseignant et dont 12 800 m² pour le parking des capucins

CCAS : 5 bâtiments (dont notamment 1 maison de retraite, 1 maison de quartier, 1 bâtiment d'administration)

1 centre funéraire

1 995 000 € de budget de fonctionnement, en augmentation de 34 % par rapport à 2021

9 540 000 € de budget d'investissement, en diminution de 8% par rapport à 2021

3034 demandes de travaux enregistrés, en augmentation de 6,2 % par rapport à 2021

3 196 demandes de travaux traitées, en augmentation de 19,2 % par rapport à 2021

730 interventions en électricité, 523 en menuiserie, 238 en peinture, 656 en plomberie et sanitaire, 23 en maçonnerie et 838 en logistique.

141 actions de l'équipe de 1ère intervention.

LES PERSPECTIVES 2023

- 5 110 000 € d'investissement pour des continuités et nouvelles opérations, dont 450 000 € pour le patrimoine scolaire,
- 2 666 600 € de budget de fonctionnement,
- La mise en place du décret Tertiaire – étape 1 qui impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments tertiaires.
- Le début des travaux de remplacement des menuiseries et réfection des façades de la Mairie Bâtiments A, B et C,
- La poursuite du Marché Global de Performance du nouveau Crématorium,
- La phase d'étude du nouveau périscolaire de Volkrange,
- La rénovation du Centre Social Jacques Prévert,
- La livraison du nouveau gymnase municipal prévue à l'automne 2023,
- Le lancement d'un nouveau marché d'entretien et d'exploitation des installations thermiques des bâtiments de la Ville.
- L'optimisation des prises en charge des demandes de manifestations pour une meilleure anticipation et organisation des interventions,
- L'anticipation des travaux à réaliser pendant les vacances scolaires avec les jobs d'été et ateliers jeunes



Sébastien GEROLDT, Directeur du Patrimoine bâti

LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

SES MISSIONS

Ce service assure l'instruction et le suivi des différentes autorisations administratives liées à l'occupation du domaine public et notamment les permissions de voirie, les arrêtés de circulation pour travaux, les arrêtés d'occupation du domaine public...

Il instruit et traite également les Déclarations de Travaux, les Déclarations d'Intention de Commencement des travaux et les avis de Travaux Urgents.

Il traite les dégâts au Domaine Public et gère le patrimoine des ouvrages d'art de la Ville.

Il élabore des diagnostics routiers, des études de circulation, de signalisation et de sécurité routière et réalise des études techniques de requalification des espaces publics, voiries, réseaux divers, espaces verts, aires de jeux et terrains de sports.

Il organise, exécute et suit le programme annuel de réfection de la signalisation horizontale, le Plan « Vélo », le programme de modernisation du réseau d'éclairage public et des feux tricolores. Il assure également la maintenance de l'éclairage spécifique des monuments et des illuminations de Noël et intervient sur le mobilier urbain et les fontaines.

Ce service établit et exécute le programme d'entretien de la voirie (Grosses Réparations de Voirie-Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE), entretien du plateau piétonnier, travaux liés aux signalements).

Il gère et organise la viabilité hivernale.

Il effectue également des travaux en régie : fauchage mécanique et manuel des espaces publics, terrassements divers et mise en œuvre d'enrobés, entretien du mobilier urbain, entretien des fossés, maçonnerie VRD, mises en sécurité diverses.

DES CHIFFRES

- 125 km de voiries et 30 ouvrages d'art
- 57 km de pistes cyclables
- 107 permissions de voirie
- 7 000 points lumineux en éclairage public
- 1423 interventions sur le réseau d'éclairage public
- 753 actes gérés via la plate-forme ST/DICT
- 268 avis sur permis de construire
- 1677 arrêtés d'occupation et de circulation produits
- 38 carrefours à feux
- 193 interventions sur les carrefours à feux
- 32 sites bénéficiant d'un éclairage spécifique représentant 1 000 points lumineux,
- 740 motifs d'illuminations de Noël composés à 80 % de LED, 2658 heures de pose et de dépose et 936 heures de réparation des illuminations de Noël,
- 8 000 ml de guirlandes composées à 90 % de LED
- 596 heures d'intervention pour le comblement des nids de poule et 15,5 tonnes d'enrobés
- 1500 heures d'intervention pour la réfection des trottoirs et reprises diverses, 156 tonnes d'enrobés et 36 tonnes de laitier



LES PERSPECTIVES 2023

Les réaménagements de voirie et les requalifications

Requalification de la route de Metz

Renouvellement de la couche de roulement de la chaussée de la rue Paul Albert.

Réfection de la voirie de l'avenue Saint Exupéry.

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

La mise en place d'une Trame Noire sur tout le territoire avec l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures.

Mise aux normes de l'éclairage du terrain synthétique de Guenrange.

Les mises en lumière

Travaux de mise en lumière du Temple.

Et encore...

Travaux de réfection de la Halte Nautique.

Remplacement du pont levis du Vieux Château de Volkrange.

Restauration d'une partie du mur du cimetière de Volkrange.

Déploiement des bornes de recharges pour les véhicules électriques.

Elaboration d'un règlement de voirie et de la charte de mobilier urbain.

Développement d'un logiciel métier pour la gestion administrative du domaine public.

Rénovation du terrain synthétique de Veymerange.



Xavier CHAPUT, Directeur des Espaces Publics Urbains



LES FAITS MARQUANTS 2022

Les réaménagements de voirie et les requalifications

Requalification de la route des Romains et de la rue des Prés de Brouck.

Réfection d'une partie des revêtements routiers des chaussées des Continents.

Réfection de la voirie de la route de Guenrange.

Sécurisation des abords de l'école de Guenrange, du carrefour Beuvange/Volkrange et route du Konacker et du carrefour Meilbourg – Caranusca – RD1.

Création d'une chicane en entrée d'Elange.

Mise en œuvre de la voirie définitive lotissement Saint Exupéry.

Réfection du parking en ouvrage de la Vieille Porte.

Création d'un parking, de trottoirs et mise aux normes des traversées piétonnes boucle des Castors à Volkrange.

Extension du parking du club canin route de Manom.

Accompagnement technique et suivi des travaux de création d'un carrefour à feux route de Metz, future voirie d'accès à l'Europort.

Création du parking dit du « NEUBAU » de 350 places et réfection du chemin des Bains.

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

Modernisation de l'éclairage public en centre piétonnier et sur les berges de la Moselle.

Rénovation de l'éclairage des stades de Guenrange et de Veymerange.

Mise en œuvre des 4 premières tranches de la Trame Noire.

Enfouissement des réseaux France Télécom, basse tension et éclairage public route des Romains/rue Saintignon et rue des Prés de Brouck.

Modernisation de l'éclairage public dans le cadre du Plan Climat sur le quartier du Val Marie.

Les mises en lumière

Travaux de mise en lumière de la **façade du Théâtre.**

Les ouvrages d'art

Travaux de **parfait achèvement de l'aménagement de la Passerelle de l'Europe.**

Petits travaux d'entretien sur ouvrages d'art (confortement passerelle sentier du Beerenweeg, nouvelle passerelle parc de Volkrange, dispositifs de retenus mur de soutènement rue Saint Exupéry).

Engagement des études pour la réhabilitation de la Passerelle St-Eloi.

Et encore....

Poursuite de la mise en œuvre des « Plans Vélo » et « Climat ».

Mise en œuvre d'une borne de rechargement électrique dans la cour des Services Techniques et élaboration d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le déploiement de bornes de recharges pour les véhicules électriques.**

Réfection des allées du parc Nelson Mandela.

Etude de la réfection de la Halte Nautique.

Accompagnement technique pour le compte du SMITU dans le cadre des travaux du B.H.N.S





SES MISSIONS

Cette Direction intervient dans les domaines suivants :

- - l'entretien paysager et le fleurissements saisonniers ou pérennes répartis sur l'ensemble de la ville et de ses quartiers-villages ainsi que l'élagage des arbres d'alignement.
- - le nettoyage des voiries et des espaces publics, le vidage des corbeilles, la recharge des distributeurs pour le ramassage des déjections canines si nécessaire, ainsi que le ramassage des feuilles mortes.



DES CHIFFRES

- 65 hectares d'espaces verts entretenus
- 19733 arbres dont 6753 d'alignement
- 12980 arbres dans les parcs et jardins
- 540 corbeilles en Ville et 81 dans les villages
- 97 canisettes en Ville et 33 dans les villages
- 576 tonnes de produits balayage mécanique
- 126 tonnes de déchets verts
- 22 tonnes -Fosse cimetière
- 99 tonnes d'encombrants en dépôt sauvage à la Côte des Roses
- 117 tonnes de produits balayage manuel
- 686 dépôts sauvages ramassés
- 120 tonnes de feuilles en compostage
- 39 tonnes de métaux
- 5 chèvres et un chevreau né en 2022 en Eco pâturage



LES FAITS MARQUANTS 2022

8 opérations « Cleanwalker » ont été organisées à la demande d'associations.

Mise en place de la **gestion différenciée** avec la tonte raisonnée et les essais de plantation de variétés sauvages, **l'éco-pâturage** sur les bastions République et Luxembourg.

Mise en place de l'éco-pâturage sur le Bastion Place de la République.

Implication des équipes dans le cadre de la **création d'une micro-forêt** et dans le choix des essences, lors des projets de réaménagement.

Mise en place de **jardins éphémères au centre-ville avec la Place aux Bois, la rue du Four Banal et la rue Brulée.**

Refonte du concours des maisons et Balcons Fleuris.

Traitement des chenilles processionnaires et mise en de pièges à phéromones sur 13 sites.

LES PERSPECTIVES 2023

Thionville va instaurer le **permis de végétaliser sur le centre piétonnier** pour encourager le développement de la végétalisation et de la biodiversité en milieu urbain. Une démarche participative, destinée à fleurir les pieds d'immeubles et les façades. Le principe est simple : la mairie fournit les premières plantes. Charge aux habitants de les entretenir.





LE PÔLE « POPULATION, SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION »



LA DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES AFFAIRES SCOLAIRES

SES MISSIONS

La direction de l'Education et des Affaires Scolaires encadre et forme l'ensemble des agents municipaux chargées de l'action éducative, elle garantit des accueils de qualité dans les écoles maternelles et élémentaires sur l'ensemble des temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir). Elle impulse des projets favorisant l'accueil et la réussite des enfants et coordonne des activités et des animations à vocation éducative.

Elle assure le suivi de la vie matérielle des écoles et gère les crédits de fonctionnement.

Elle met en application la carte scolaire et procède aux inscriptions scolaires et périscolaires.

Enfin, elle accompagne le Conseil municipal des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets.

DES CHIFFRES

- 32 écoles (15 écoles élémentaires et 17 écoles maternelles)
- 1298 élèves en maternelle, 53 classes (rentrée 2022-2023), effectifs en baisse de 35 élèves
- 2189 élèves en élémentaire, 94 classes (rentrée 2022-2023), effectifs en hausse de 19 enfants
- 38.23 € par enfant de maternelle et 40.80 € par enfant d'élémentaire, dotation permettant de doter les enfants en matériel individuel ou les écoles en matériel collectif
- 900 enfants qui déjeunent journalièrement dans les différents restaurants
- Près de 300 enfants accueillis par jour sur 15 lieux différents pendant le temps périscolaire
- 1194 rendez-vous « usagers » assurés en 2022
- 62 membres au Conseil municipal des Jeunes à raison de 2 élèves par école de CM1 et de 2 élèves de CM2

LES PERSPECTIVES 2023

La cour résiliente de l'école Poincaré. Les enseignants, les élèves, les parents d'élèves ont travaillé sur une nouvelle cour à l'école Poincaré. Le but étant de rendre la cour à tous, et de pouvoir y faire d'autres jeux, voire de pouvoir faire classe à l'extérieur. Les travaux devrait s'achever à l'été 2023. Les enfants ont participé à la plantation d'arbres qui permettront de rafraichir l'espace. Ils pourront bientôt courir sur des buttes, se cacher, écrire sur les murs, grimper, sauter...

Les projets dans le cadre du P.E.D.T. Le P.E.D.T. doit pouvoir être force de proposition sur de nouvelles activités, il doit être en constante évolution et novateur. Il s'adresse à tous les périscolaires municipaux mais aussi associatifs. Les thèmes qui seront travailler seront le harcèlement avec un recueil d'écriture dans la continuité du flash mob, mais aussi un travail sur

les arts en produisant des toiles sur le thème des animaux. Ces toiles seront exposées en juin dans le passage des marchands.

Les projets du C.M.J. Les nouveaux élus de novembre 2022 (élèves de CM1 pour 2 ans) et les élèves de CM2 se réunissent régulièrement. L'élection du Maire Junior s'est faite en décembre 2022 et c'est Maxence GERARD de l'école des Semailles qui a été élu. Les projets vont se porter sur le harcèlement, la création d'un banc de l'amitié, sur des jeux en bois dans les cours d'école et sur la mise en place d'une place gourmande éphémère. Les enfants du CMJ sont en lien avec le conseil des sages. Ces derniers aideront les enfants à réaliser leurs projets et ils ont pleins d'idées. Le CMJ sera également présent aux différentes commémorations mais aussi pour la création d'une vidéo au festival Politéïa.

LES FAITS MARQUANTS 2022

Les élèves de l'école de Guenrange ont intégré leurs **nouveaux locaux périscolaires** à la rentrée de septembre 2022. Ils ont de nouvelles salles d'activités spacieuses. Du nouveau mobilier a été mis en place. Les équipes peuvent se réunir. Ces locaux sont également partagés avec l'école pour la partie motricité.

Un **concours de dessin** a été organisé sur le thème, **dessine ton père Noël**. Ce concours était adressé à tous les enfants de Thionville. Le Conseil Municipal des Jeunes a élu le super dessin parmi les 3 groupes (maternelle, CP/CE1/CE2 et CM1/CM2). La remise des récompenses a été organisée un mercredi dans la salle de conférence la Scala. Les heureux gagnants ont reçu des jeux de société.

Dans le cadre des projets du Projet Educatif Territorial (P.E.D.T.), a été élaboré un « **flash mob** » sur le thème du **harcèlement scolaire** et a donné lieu à une démonstration sur la passerelle de l'Europe. Ce même flash mob a été repris dans toutes les écoles le même jour et à la même heure dans les cours de récréation.

Ce thème sera repris en 2023 avec un recueil de mots, de textes des enfants et par une exposition faite par les enfants du C.M.J. qui tournera dans toutes les écoles.



Jenyfer GUISE, Responsable périscolaire Ecole Poincaré et Garche



Carlos DE AJAUJO, Véronique BRION Directrice de l'Éducation et des Affaires Scolaires



Carlos DE AJAUJO, Conseil municipal des Jeunes

SES MISSIONS

Cette Direction assure les missions suivantes :

- la tenue des registres d'état civil,
- l'établissement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, changements de nom, mariages, décès, etc...) et la délivrance des divers documents en découlant,
- la délivrance des titres d'identité, des actes d'état civil, des certificats et autres documents administratifs officiels,
- l'organisation des célébrations de Mariage, PACS et de baptême civil,
- la tenue des listes électorales et l'organisation des élections,
- l'organisation du recensement citoyen des jeunes comme celui de la population,
- l'accueil et information du public dans les Mairies de Quartier.
- la réalisation des démarches et formalités funéraires,
- Gestion des huit cimetières thionvillois.
- Le Centre funéraire assure l'accueil des familles, met à leur disposition des locaux – salle de cérémonie, salons funéraires et procède aux opérations de crémation et dispersion.

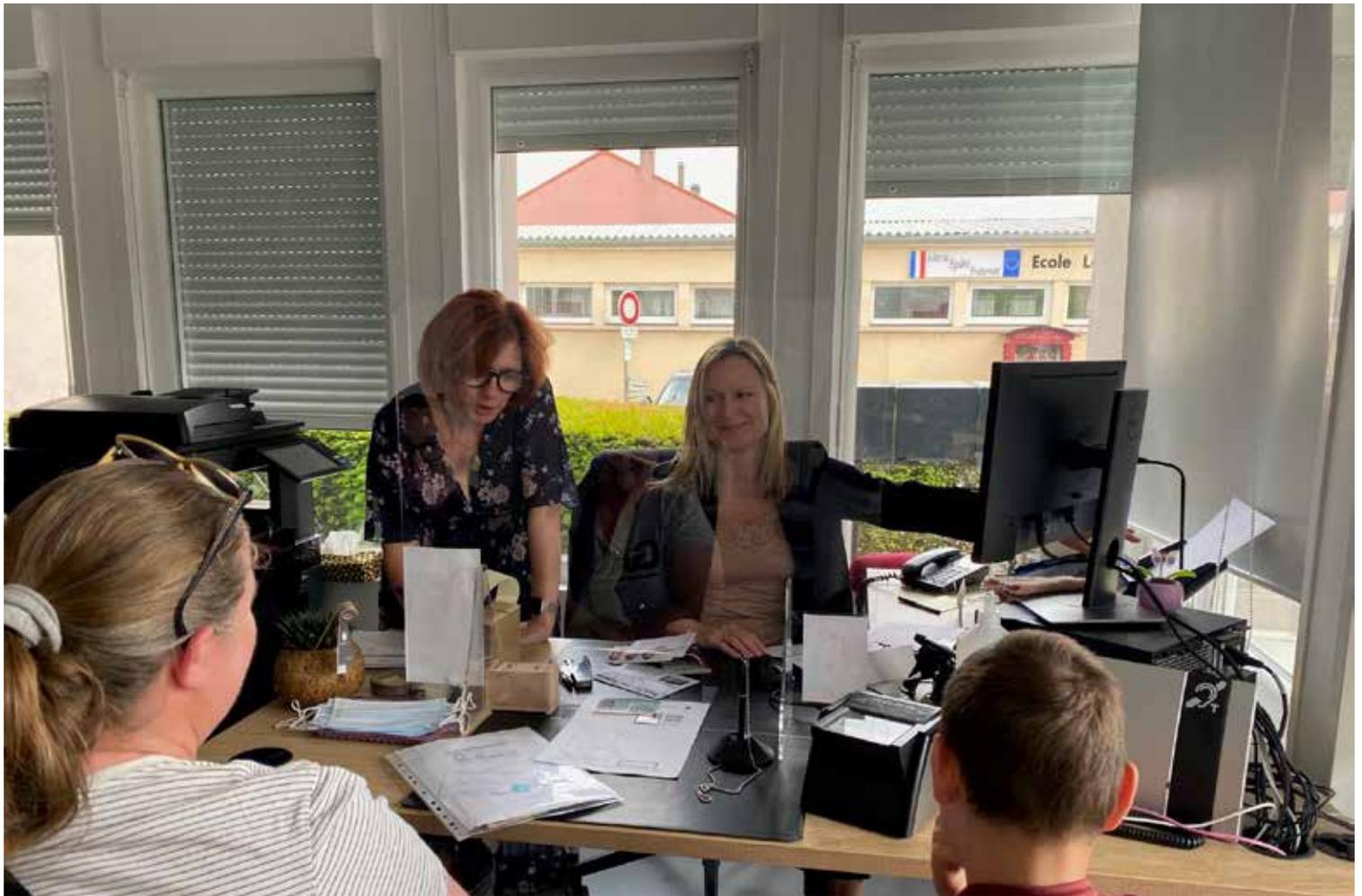
DES CHIFFRES

- 2381 naissances enregistrées en 2022, soit près de 6 % de plus qu'en 2021.
- 171 mariages célébrés, soit 10% de plus qu'en 2021. Les divorces ont stagné, restant à 100.
- 158 PACS avec une diminution entre 2021 et 2022 (171 en 2021)
- 1327 décès en diminution par rapport à 2021 (1439 en 2021)
- 9 832 dossiers de cartes d'identité instruits ainsi que 7 436 dossiers de passeports.
- 13059 rendez-vous « usagers » assurés en 2022
- 2708 crémations ont été réalisées au Centre Funéraire Municipal.

Près de 20 000 demandes d'acte traitées à 100% dans les 72h



Isabelle MASSING, Directrice des Services à la Population



Sandrine ZIMMER, Angéline GEORGE

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **L'ouverture de la mairie de quartier de Garche**, cette structure rencontre un vif succès : ainsi, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022, 941 dossiers de carte d'identité et 870 demandes de passeport y ont été enregistrées. Ses horaires d'ouverture sont les suivants : les lundis et jeudis de 12h à 19h, les mardis et mercredis de 8h à 12h et de 14h à 17h, et les vendredis de 8h à 15h.

LES PERSPECTIVES 2023

- Continuité des démarches pour la **création d'un nouveau Centre Funéraire dans le cadre d'un contrat global de performance** comprenant la conception, la réalisation et la maintenance de ce nouveau bâtiment. L'implantation du projet aura lieu rue des martyrs de la Résistance, sur une parcelle jouxtant le cimetière Saint-François, et s'étendra sur une partie de la parcelle occupée par les pépinières municipales. Le total de l'emprise du projet est d'environ 4.900 m². Le projet sera développé selon les dernières normes et exigences de performances thermiques et sera équipé d'un système de récupération de calories afin de pouvoir valoriser la chaleur pour les serres des pépinières municipales.
- Mise en place de **poubelles de tri au cimetière Saint François**.
- Mise en ligne, à partir du **moteur de recherche mis en place par l'Agence National des Titres Sécurisés (A.N.T.S.)**, des rendez-vous cartes d'identité/passeports disponibles à Thionville. Avec le **référencement de Thionville**, l'utilisateur pourra trouver un rendez-vous disponible à proximité de chez lui et dans les plus brefs délais.

LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DU STATIONNEMENT

SES MISSIONS

La Direction de la Police Municipale se décline en plusieurs services : la police municipale, le service du stationnement, le centre municipal d'éducation routière (C.M.E.R.T.) et le service réglementation.

La police municipale est une police pluri-communale qui intègre les communes de Terville, de Manom, de Fontoy, de Tressange et de Manom. Elle intervient pour effectuer des missions de prévention et assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique en articulation avec la police nationale. Elle exerce les pouvoirs de police du Maire. Elle gère également le service des objets trouvés et le suivi des chiens catégorisés.

Le service du Stationnement est compétent pour toute question relative aux divers abonnements et à la maintenance des équipements des parcs de stationnement et horodateurs.

Le Centre municipal d'éducation routière permet de sensibiliser les scolaires et les seniors à la sécurité routière.

Le service Réglementation est compétent pour toute question relative à la réglementation commerciale, tout particulièrement s'agissant de l'occupation commerciale du domaine public. Il gère l'installation des marchés et des foires et assure la gestion des problématiques liées à l'hygiène avec notamment la lutte contre l'habitat indigne, la sécurité alimentaire, les nuisibles, l'application du Règlement Sanitaire Départemental ainsi que la sécurité des personnes et des biens avec notamment les procédures de péril. Il suit les questions relatives à la sécurité et l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public. Il met tout en œuvre pour faciliter les démarches de l'ensemble de la population thionvilloise en termes de réglementation.



David DERRE et Rio - Nelly BERNARD et Sherrykan, Police municipale

DES CHIFFRES

- 10782 mains courantes
- 9052 timbres amendes
- 8900 Procès-Verbaux relatifs à la circulation et au stationnement
- 404 mises en fourrière
- 191 opérations de contrôle de la vitesse
- 320 objets trouvés
- 171 caméras de vidéosurveillance dont 39 sur la voie publique, 68 sur les bâtiments communaux et 53 sur les parkings, 1 centre de supervision
- 6027 enfants accueillis au C.M.E.R.T., 688 permis piéton délivrés aux élèves de CE2 et 594 diplômes décernés aux élèves de CM2
- 26 commissions communales de sécurité, 32 sous commissions départementales, 12 commissions d'arrondissement, 4 commissions inopinées pour contrôle
- 84 dossiers de demande d'autorisation de travaux instruits ou en cours d'instruction, comprenant 9 dérogations en termes d'accessibilité
- 37 dossiers de déclaration de conformité PMR
- 12 chats errants stérilisés et tatoués
- 45 logements ayant fait l'objet de constat d'hygiène
- 28 dossiers de périls (chute de pierres, mise en sécurité de bâtiments...)
- 3 demandes de dératisation et de désinsectisation
- 2 interventions de ramassage d'animaux morts (sangliers, chevreuils)
- 31 interventions de rappel à la réglementation sur l'interdiction de nourrissage d'animaux (chats, pigeons)
- 22 dossiers ayant fait l'objet d'une demande d'entretien de terrains
- 12 immeubles ayant fait l'objet de demande d'intervention.
- 14 établissements de bouche ayant fait l'objet d'intervention.
- 5 licences de débits de boissons et restaurants définitifs
- 105 autorisations de débits de boissons temporaires
- 51 ventes au déballage
- 4 ventes en liquidation
- 2 autorisations de Loterie
- 80 autorisations de terrasse
- 13 autorisations d'étalage
- 150 autorisations d'occupation du domaine public
- 51 marchés libres
- 51 marchés alimentaires
- 14 marchés aux Puces
- 30 marchés « Gare »
- 1 foire de printemps
- 1 foire d'automne
- 1 fête patronale à Oeuترange
- 82,381 € de recettes liées à l'occupation du domaine public (spots, terrasses (exonération totale en 2021), étalages, Taxis, gare routière, snacks ambulants, manèges...)
- 141 739 € de recettes liées aux marchés et autres manifestations



Julien VINEL et Rachel GERARDY, Foires et Marchés

LES PERSPECTIVES 2023

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la nouvelle organisation du service s'articule autour de la **polyvalence des agents et une autonomie** liée au non-remplacement d'un chef de service.

L'**acquisition d'un deuxième chien** est programmée au sein du service de la Police Municipale afin de développer la brigade canine.

La **création d'une charte nocturne** est envisagée afin de **préserver la tranquillité et la sécurité publique au**

sein du centre-ville en y incluant les services de la Police Municipale.

La **préparation de la prise en gestion du parking en silo de la Gare** dès l'achèvement des travaux de construction.

La redynamisation du marché du mardi (primeur Place Hugo).

La reprise des réunions de la Commission Communale d'Accessibilité après 2 ans d'interruption.

De janvier à novembre 2022 - 277 demandes d'usagers reçues à la PM et traitées à 87 % sous 30 jours
297 demandes d'usagers reçues à la Réglementation et traitées à 96 % en 30 jours

LES FAITS MARQUANTS 2022

La **création de la brigade canine** pour permettre une approche différente auprès des administrés que ce soit en police de proximité ou en intervention.

Les agents ont été dotés après une formation de 6 heures et des entraînements tout au long de l'année, de bombe lacrymogène de plus de 100 millilitres.

Avec **l'élargissement des heures de nuit**, la brigade de soirée est présente sur le terrain pendant les mois estivaux jusqu'à deux heures trente du matin afin de faire respecter les heures de fermetures des bars du centre-ville et permettre de veiller à la tranquillité publique du centre-ville.

L'agrandissement de la circonscription, le 8 septembre 2022 un accord a été signé entre le Préfet, Le Procureur de la République, les services Etatiques de sécurité, les maires de Thionville, Terville, Manom, **Fontoy, Tressange et Angevillers** pour permettre aux agents d'être mise à disposition sur les différentes communes. La police Pluri communale travaille en collaboration avec La Police nationale et la Gendarmerie Nationale.

Le **centre de supervision urbain a continué son développement** avec le rajout de nouvelles caméras. 71 recherches ont été effectuées lors de cette année et 37 faits délictueux ont pu être résolus grâce aux caméras positionnées sur toute la circonscription en collaboration avec les services étatiques.

La mise en place du rapport d'intervention unique, 21 procédures ont été réalisées cette année dans le cadre

du développement de la justice de proximité pour permettre des réponses pénales de troisième voie dans un délai de 21 jours maximum. Ce dispositif n'est utilisé qu'au sein de la police pluri-communale.

Le service du stationnement a géré le **changement de l'ensemble du matériel de péage**.

L'application du **nouveau règlement du marché et la création d'une commission d'attribution des places** pour en définir les critères.

La mise en place réglementaire du paiement dématérialisé pour la partie Foire et Marchés.

La création des marchés « Gare » les jeudis de 16h30 à 20h30.

La mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et la création du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui précise les informations sur les risques majeurs au plus près des habitants et ce en collaboration avec le service Police Municipale.

La régularisation de nombreux dossiers d'Autorisation de Travaux en souffrance depuis plusieurs années ainsi que la mise en place des attestations d'achèvement de travaux.

L'ouverture du site de l'ancien camping des travailleurs afin de permettre l'installation des caravanes des forains, celles-ci n'étant plus admises sur le champ de foire.

La mise en place du **« Zéro déchet » sur les marchés aux puces**.

perspective PCM
mise à jour



LE PÔLE « STRATÉGIE URBAINE ET NUMÉRIQUE »



LA DIRECTION DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMANIALES

SES MISSIONS

Cette Direction assure la gestion du Plan Local d'Urbanisme et du Droit des Sols (permis d'aménager, construire, démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme). Elle gère également le cadastre.

Le secteur Affaires Domaniales assure la gestion administrative des biens communaux bâtis (logements communaux, locaux à usage professionnel ou commercial, locaux à usage associatif, garages ou boxes) et non bâtis (terres, terrains à usages agricole ou divers) ainsi que de la forêt communale, en lien avec l'Office National des Forêts et de la chasse communale. Il suit également les biens dont la Ville est copropriétaire et les biens dont la Ville et le C.C.A.S. sont locataires.

Le secteur Affaires Foncières procède aux acquisitions et aux ventes des terrains et immeubles de la Ville. Il traite également les déclarations d'intention d'aliéner.

DES CHIFFRES

5 Permis d'aménager
188 Permis de construire déposés dont 140 nouvelles demandes, 38 permis modificatifs et 10 transferts de permis ;
525 Déclarations préalables
12 Permis de démolir
1086 Certificats d'urbanisme
302 Attestations d'urbanisme
770 rendez-vous « usagers » assurés en 2022
269 locaux gérés dont 42 logements, 12 locaux commerciaux ou professionnels, 200 locaux associatifs, 15 boxes ou garages
223 jardins familiaux
40 locations de terres pour plus de 65 ha de terres louées dont la plus grande partie à des agriculteurs
32 dossiers en lien avec l'occupation du domaine privé communal
710 ha de forêt communale
4 lots de chasse
739 Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) traitées
Un montant total des transactions soumis à D.I.A. de 223 653 422 €



Domaine de Volkrange

LES FAITS MARQUANTS 2022

- La gestion du Plan Local d'Urbanisme avec la révision générale en cours - Elaboration du zonage et du règlement.
- La modification n°5 du P.L.U.
- La mise à jour du Répertoire d'Immeubles Localisés (R.I.L.).
- **Un nouveau Système d'Information Géographique (S.I.G.).**
- **La mise en place de la dématérialisation complète de la chaîne d'instruction des autorisations du droit des sols avec signalement et archivage électronique.**
- **L'installation des bornes d'informations du public pour consultation des dossiers d'autorisation du droit des sols.**
- La passation de 45 nouveaux contrats ou renouvellements de mise à disposition ou locations diverses dont notamment 4 contrats de location de locaux et 21 contrats concernant le non-bâti (hors jardins familiaux).
- Une réflexion d'ensemble sur les locaux associatifs et gestion administrative dans le cadre de relogements à envisager.
- **Le lancement des marchés pour replantations en forêt communale pour les années à venir (plus de 35 000 arbres d'ici 2023).**
- Le renouvellement pour une durée de 3 années des contrats de mise à disposition de terrains au profit d'agriculteurs arrivés à échéance.
- Une activité de valorisation du foncier communal avec des **ventes de bâti** - l'ancienne caserne des CRS 36 située chemin du Fort et la site Pré Royal (actuels locaux de la SPA) à Oeutringe, de **terrains à bâtir** - rue des Corporations **pour un montant total d'environ 2.510.650 €.**
- Des acquisitions en V.E.F.A. : 629 places de stationnement au sein d'un parking en silo Rive droite, de terrains - jardins familiaux à la Malgrange - pour un montant total d'environ 11.013.000 €.



Olivier MITZNER, DGAS

LES PERSPECTIVES 2023

- **La finalisation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).**
- Les modifications n° 6 et 7 du P.L.U.
- **La prise en charge de l'instruction des Certificats d'Urbanisme.**
- **La mise en œuvre d'une Police de l'Urbanisme** par le Service communautaire «Urbanisme, Habitat et Affaires foncières» qui effectuera le contrôle de la mise en œuvre des autorisations d'urbanisme instruites par le service et des éventuelles infractions au Code de l'Urbanisme.
- La continuation de la réflexion sur les locaux associatifs et gestion administrative de relogements est à envisager.
- La préparation des dossiers de relocation des lots de chasse devant intervenir en 2024.
- **Des cessions** rue du Vieux Collège, rue Cormontaigne en vue notamment de la construction des nouveaux locaux de la C.P.A.M., chemin Saint-Anne avec la signature d'un compromis de vente pour le futur hôtel hospitalier, ancien presbytère de Garche, bâtiment « Les Marronniers » rue de Meilbourg à Garche, route du Donjon à Volkrange au profit de l'APEI, Foyer-Résidence « Les Epis d'Or » Boucle Lamartine.
- **Des acquisitions** rue Joffre pour la création d'un espace vert en cœur d'îlot et des parcelles boisées route du Saint Michel.
- **La conclusion d'un bail emphytéotique** au Domaine de Volkrange, suite à un appel à manifestation d'intérêt. Ce nouveau projet permettra la mise à niveau de l'équipement, un développement de l'animation événementielle et la mise en place d'une offre de restauration accessible pourrait ainsi être développé afin de proposer une nouvelle dynamique sur le site et d'encourager son potentiel touristique.

LA DIRECTION DES GRANDS PROJETS URBAINS

SES MISSIONS

La Direction des Grands Projets Urbains assure la gestion des grands projets d'urbanisme avec notamment le programme de l'ANRU sur le quartier Côte des Roses-Bel Air, la ZAC Thionville Rive Gauche, le projet Thionville Rive Droite, le quartier prioritaire des Prés Saint-Pierre/La Milliaire, ainsi que des sites ponctuels tels que le site dit de la CRS 36.



LES FAITS MARQUANTS 2022

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

ANRU 1 :

- Saint-Hubert : construction de 21 logements en accession sociale par Vilogia ;
- Fin du projet PNRU Côte des Roses avec 100% des opérations financées par l'A.N.R.U. réalisées.

ANRU 2 :

- Revue de projet le 17 mars 2022 et réunion publique le 25 avril 2022 ;
- Proposition à l'ANRU d'un avenant à la convention ANRU (barre Perdrix, accession sociale, commerces, espaces publics) ;
- Accompagnements techniques et fonciers du projet auprès des commerçants ; accompagnement avec EPF et France Domaines
- Hôtel Hospitalier : montage en continue du projet avec SECLEM GGL Santé ;
- Consolidation des requalifications et résidentialisations barres CHEVREUIL et FAISAN avec Moselis.

Gestion Urbaine de Proximité : Diagnostic en marchant le 15 juin 2022 et concertation avec le conseil citoyen élargi dans le cadre de la maison des projets ; Elaboration de la charte GUP et mise en place d'une action fresque sur la barre de commerce Ste Anne

Sur le secteur Prés Saint Pierre / La Milliaire, études par Moselis des réhabilitation et résidentialisation des tours sur le secteur Prés St Pierre.

Sur la ZAC Thionville Rive Gauche :

- Validation de l'avant-projet d'aménagement ;
- Démarrage des négociations foncières entre Sodevam et ArcelorMittal ;

- Lancement du marché de dépollution de la ZAC ;
- Appel à candidature de la SODEVAM auprès des promoteurs pour la commercialisation de 3 îlots en front de l'Avenue de Douai.

Sur la ZAC Thionville Rive droite :

- Actualisation du périmètre de projet en partenariat avec SNCF Réseau, SNCF Immobilier et SNCF Gares et Connexions, puis mise à jour du schéma d'aménagement ;
- Poursuite des études techniques et environnementales préalables à la création de la ZAC : sondages géotechniques et environnementaux, étude de circulation ;
- Livraison et ouverture de la Passerelle de l'Europe ;
- Démarrage des travaux de création de l'ouvrage d'art Moselle dans le cadre du projet Citèzen porté par le SMITU.
- Signature du contrat en VEFA du parking en silo - 629 places publiques

Le secteur de l'îlot Hélène Boucher rue du vieux collège :

- Un permis de construire a été accordé pour la construction de 27 logements et de bureaux en RDC, l'ancienne école Poincaré a été désaffectée et démolie ainsi que le bâti Ville rue du vieux collège. Diagnostic archéologique préventif réalisé, fouilles prescrites ;
- Les besoins immobiliers pour l'extension des locaux de la Région (11 salles de classes) ont été définis.

Sur le secteur CRS 36 :

Finalisation de l'appel à promoteur ; désignation du promoteur sur le site CRS36 à Guentrange ; Signature du compromis de vente (décembre 2022)



Marie RODRIGUES, responsable de la Maison des Projets

LES PERSPECTIVES 2023

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

ANRU 1 : St-Hubert : finalisation de la construction de la phase 2 par Vilogia pour 21 logements ;

ANRU 2 :

- Dépôt du permis d'aménager pour NPNRU ;
- Montage foncier et opérationnel du projet de l'hôtel hospitalier en vue du dépôt de son Permis de Construire ;
- Démarrage des opérations de réhabilitation Chevreuil et Faisan par Moselis ;
- Démolition de la Tour Chevreuil et Barre Bécasse ;
- Travaux d'aménagement des espaces publics : carrefour, démolition partielle de la barre commerces et démarrage des travaux sur voiries.

Gestion Urbaine de Proximité : Signature de la charte GUP et validation du programme d'action.

Sur la ZAC Thionville Rive Gauche :

- Approbation du dossier de réalisation de ZAC ;
- Acquisitions foncières par Sodevam ;
- Démarrage des travaux de dépollution du site ;
- Démolition et dépollution d'EMC2 par l'EPFGE pour le compte de la commune ;
- Attribution de 3 îlots en façade de l'Avenue de Douai suite à l'appel à promoteurs piloté par SODEVAM ;
- Dépôt du dossier de réalisation de ZAC après validation du dossier environnemental d'autorisation unique et du dossier loi sur l'eau.

Sur la ZAC Thionville Rive droite :

- Evaluation environnementale du projet de ZAC et concertation réglementaire ;
- Démarrage des travaux du parking silo SERNAM (629 places publiques) et de deux bâtiments de logements, réalisés par Linkcity ;
- Lancement d'une DSP pour l'exploitation du parking silo et promesse d'acquisition en VEFA de ce parking ;
- Livraison de l'ouvrage d'art « Moselle », (pont Konrad Adenauer) réalisé par le SMiTU ;
- Réhabilitation des tours ICF en 60 à 70 logements privés.
- Validation du périmètre de ZAC avec les partenaires (SNCF) et approbation du dossier de création de ZAC ;
- Appel à candidature pour désigner un concessionnaire en charge de l'aménagement de la ZAC ;

Sur la CRS36 :

- Dépôt de PC
- Validation du PUP
- Signature de l'acte de vente.



Bérengère RICHARD, Directrice des Grands Projets Urbains



LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORTES DE FRANCE – THIONVILLE »

SES MISSIONS

Au 1^{er} janvier 2022, les compétences de la Communauté d'Agglomération étaient les suivantes :

Les compétences de plein droit :

Développement économique : actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale (SCOT), création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, organisation de la mobilité.

Équilibre social de l'habitat : avec notamment le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Politique de la ville : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Eau.

Les compétences optionnelles :

Création ou aménagement et entretien de voiries et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire .

Assainissement.

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Construction et entretien des bâtiments affectés aux cultes dont les ministres sont salariés de l'Etat.

Les compétences supplémentaires :

Etude de tout problème d'intérêt communautaire.

Instruction des autorisations relatives à l'acte de construire et aux divers modes d'utilisation du sol.

Exploitation d'un Système d'Information Géographique (SIG).

Gestion des archives communales et intercommunales.

Aménagement et développement numérique du territoire.

Petite enfance : observation des besoins d'accueil sur le territoire communautaire, construction et gestion des équipements nouveaux à réaliser ; financement de la construction et de la gestion de places d'accueil supplémentaires dans les structures existantes ; transfert et extension au territoire communautaire du relais d'assistants maternels ; transfert des structures d'accueil collectif ; soutien financier des structures associatives reconnues en tant qu'établissement d'accueil du jeune enfant.

Soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche : promotion de l'implantation et du développement de structures universitaires, soutien des activités de recherche.

Santé : observation sanitaire et sociale, continuité, accès et permanence des soins, intégration de la santé dans toutes les politiques publiques.

Versement des contributions au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Contrôle du parc des hydrants : poteaux et bouches d'incendie.

Gestion des eaux pluviales urbaines.

LES SERVICES COMMUNS

En dehors des compétences transférées, un EPCI à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs. Un service commun a vocation à prendre essentiellement en charge les services dits fonctionnels (ressources humaines, informatique, finances, etc.).

Conformément au Schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » adopté le 17 septembre 2015, quatre services communs ont été créés : Le service commun des systèmes d'information, le service commun des ressources humaines, le service commun des affaires juridiques relèvent fonctionnellement du pôle « Direction Générale des Services », le service commun de la commande publique relève fonctionnellement du pôle « Population, Sécurité et Réglementation ».

SES MISSIONS

Le Service Commun des Systèmes d'Information (SCSI) est composé de 4 équipes :

Une équipe « Projets et Applications » pour accompagner les métiers dans la mise en œuvre de leurs nouveaux projets,

Une équipe « Exploitation » avec une cellule « Infrastructure et Sécurité » qui garantit et maintient l'ensemble des infrastructures techniques et de télécommunications en condition opérationnelle,

Une équipe « Support » qui intervient au service des usagers des systèmes d'information pour répondre aux demandes / incidents des services et accompagner les agents dans l'utilisation des outils informatiques

Une équipe « Gestion Administrative et Financière » qui intervient sur le pilotage budgétaire et le suivi des marchés Public.

Service mutualisé intervenant sur les services de la Communauté d'Agglomération et de la Mairie de

Thionville, il a pour missions :

- le maintien en condition opérationnelle des infrastructures hébergeant le système d'information de la Ville et de la Communauté d'Agglomération : matériels et logiciels bureautiques, matériels et logiciels serveurs (systèmes), réseau intra sites et inter sites (fibre optique), téléphonie, (réseau, autocommutateurs, téléphones/smartphone...), maintenance et sécurisation, mise à niveau de l'architecture et suivi de l'état de l'art, relations avec les prestataires et éditeurs, assistance aux utilisateurs ;
- L'évolution du système d'information : adaptation de l'outillage des directions métiers (gestion des projets informatiques et conseil), évolution du socle technique et des logiciels métiers, veille technico-fonctionnelle, processus continu d'évaluation et d'amélioration de la sécurité et de la qualité du S.I ;

LES FAITS MARQUANTS 2022

- La continuité du projet Ecole Numérique.
- La mise en œuvre du projet SNAPTEM avec des **outils collaboratifs et un portail Intranet.**
- La mise en œuvre d'une **nouvelle offre de téléphonie.**
- La consolidation des infrastructures Informatiques.
- L'audit de Cybersécurité avec l'ANSSI.
- La mise à jour des sites Internet Ville de Thionville et Communauté d'agglomération Portes de France.
- La migration du logiciel Finance vers le Nouveau Cadre Budgétaire.
- La mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion des archives municipales.

Le déploiement du WiFi Public au théâtre et au Centre Multisport la Miliaire.





LES PERSPECTIVES 2023

- La continuité du projet Ecole Numérique.
- Le développement du projet SNAPTEM avec des **outils collaboratifs et un portail Intranet**.
- Le développement de la **nouvelle offre de téléphonie**.
- La modernisation des infrastructures réseau Informatique.
- Mise en œuvre des recommandations de cybersécurité ANSSI.
- La mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion des parkings municipaux.
- La mise en œuvre d'un nouveau logiciel de statistiques RH.
- L'équipement Numérique du Gymnase Jean Burger.

LE SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SES MISSIONS

Ce service assiste et conseille les élus et les directions sur le choix des procédures et leur application, gère les procédures de consultation liées aux marchés publics, accords-cadres et autres contrats, conseille les services dans le suivi de l'exécution des marchés publics et autres contrats, participe à la gestion des contentieux en lien avec les services juridiques et les conseils extérieur et assure une veille juridique et prospective.

Il regroupe les services de la Communauté d'Agglomération et de Thionville et Yutz.



Astrid Bassan et Clémence François - participation du service au Salon URBEST

LES FAITS MARQUANTS 2022

La création de la fonction Achat au sein du Service et le développement de 4 axes d'action : développer une stratégie « achats », assister les services dans la (re)définition et l'évaluation de leur besoin et les négociations, communiquer avec les entreprises et les réseaux d'acheteurs et ultérieurement mesurer la performance. Ses objectifs sont de faire du « Sourcing » (il s'agit de la possibilité pour un acheteur public « d'effectuer des consultations ou de réaliser des études de marché, de solliciter des avis ou d'informer les opérateurs économiques du projet et de ses exigences »), d'accompagner les services « acheteur » dans la définition de leur besoin, d'identifier des critères et clauses environnementales et de communiquer auprès des entreprises et réseaux notamment dans le but de désacraliser la Commande Publique.

La mise en place de la **clause de réexamen dans les marchés publics**, conformément à l'article R.2194-1 du Code de la Commande Publique qui prévoit que l'acheteur peut inclure dans son marché une clause de réexamen. Cette solution lui donne le droit par la suite de mettre en œuvre la modification sans avoir à organiser une nouvelle mise en concurrence et ce, quel que soit son montant.

La **signature de la charte locale de la commande publique** par le Président de la CAPFT, les maires des Villes de Thionville et Yutz. Son rôle est de favoriser la rencontre de l'offre et de la demande pour un achat public responsable et durable tout en développant le tissu économique local et en respectant les règles de la commande publique. Une Rencontre a été organisée avec des entreprises ainsi qu'un webinaire en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle.

La **signature de la charte régionale de la commande publique** par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, et les Villes de Thionville et Yutz lors du salon des décideurs de l'espace public du Grand Est (URBEST) à Metz.

DES CHIFFRES

77 consultations dont 10 marchés subséquents

La Ville de Thionville a coordonné 1 groupement de commandes et a adhéré à 12 groupements de commandes coordonnés par la CAPFT

63 marchés

43 avenants

1 353 retraits de dossiers de consultation aux entreprises sur la plateforme de dématérialisation

172 offres réceptionnées

18 réunions de la Commission des Marchés en Procédure Adaptée

6 réunions de la Commission d'Appels d'Offres (dont un jury)

1 réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

2 977,92 heures d'insertion sociale réalisées dans le cadre des marchés publics de la Ville de Thionville

LES PERSPECTIVES 2023

- Le **développement et la mise en œuvre opérationnelle de la fonction achat** : rédaction d'un guide du sourcing à destination des services, développement des clauses et indicateurs environnementaux dans les marchés publics (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire dite AGECE, loi climat et résilience).
- L'élaboration d'un **Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)**.
- L'**animation de la charte locale de la Commande Publique** avec un partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et les entreprises et la mise en œuvre des engagements de la charte.
- L'**animation de la charte régionale de la Commande Publique** dont l'objectif est de fédérer l'ensemble des acheteurs publics engagés au sein d'une dynamique favorisant le **partage de bonnes pratiques et les retours d'expériences**. Lancement de trois groupes de travail opérationnels portant sur trois thématiques : le sourcing, les achats responsables et les achats innovants.
- Le **suivi des indicateurs d'activités et de mesure de la performance de l'achat public**.

MONTANT DES ACHATS REALISES PAR TYPE DE PROCEDURE ET PAR ENTITE

2021	CA	THIONVILLE	YUTZ
Inférieur 90 000 €	965 291,38	960 483,25	179 655,94
Supérieur 90 000 €	11 230 846,45	4 942 914,85	1 027 455,32
Appel d'Offres	1 557 800,00	539 000,00	0,00
Concession	1 575 000,00	0,00	0,00
2022	CA	THIONVILLE	YUTZ
Inférieur 90 000 €	1 930 141,84	1 402 129,13	74 083,82
Supérieur 90 000 €	4 198 420,95	3 152 722,63	1 166 569,38
Appel d'Offres	2 713 825,95	2 580 910,37	136 058,64
Concession	0	1801	0

INDICATEURS DES ACHATS

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

NOMBRE DE CONSULTATION LANCEES EN 2022 (hors MS)

Niveau de collectivité	TOTAL	CAPFT	VILLE DE THIONVILLE	VILLE DE YUTZ
Nombre de consultations	151	75	57	19

	2021	2022
Travaux	15 864 660,51	7 925 380,15
Fournitures	3 074 916,45	1 783 229,91
Services	2 471 617,89	6 032 889,20
TIC	819 779,14	993 409,88
PI	747 473,20	1 466 294,57 €

LE SERVICE COMMUN DES AFFAIRES JURIDIQUES

SES MISSIONS

Ce service commun regroupant les services de la Communauté d'Agglomération, de Thionville et Yutz apporte aide et conseil aux élus et aux services municipaux. Il peut être consulté dans de nombreux secteurs de compétence des collectivités territoriales. Il conseille, partage et développe l'expertise juridique en apportant l'assistance juridique souhaitée aux services et aux élus, et en sensibilisant et formant les agents aux nouveaux enjeux réglementaires, il participe à la sécurisation des actes, dans le cadre de l'examen de la régularité juridique ou dans le cadre de l'assistance à la rédaction des actes proposés aux instances de la collectivité et diffuse les bonnes pratiques.

Dans le cadre de son offre de services (transformation des usages), il veille à la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données, développe les différents outils consacrés à cette protection ; il coconstruit une politique de gestion documentaire et favorise l'émergence de nouveaux outils associés à cette dernière ; il accompagne les services connaissant les transitions numériques. Il gère des projets transverses portant sur la transformation de l'administration et l'émergence de nouveaux usages numériques et anime le réseau des référents R.A.I.L (référents archives, informatique et libertés) créé en 2021.

LES PERSPECTIVES 2023

Poursuivre le développement de chacun des axes « Expertise » et « Transformation des usages »

Consolider la plateforme de gestion de la relation citoyens et ses accessoires, la base de connaissance, le pilotage au travers de la mise en œuvre d'indicateurs et l'évolution de la fonction accueil.

Poursuivre la mise en conformité au RGPD et contribuer à l'archivage « physique » et électronique.

DES CHIFFRES

L'activité du S.C.A.J. peut être analysée sous le prisme du temps de travail effectué pour chacune des entités bénéficiaires, critère privilégié pour la répartition des charges.

En 2022, la répartition est la suivante : 51% du temps de travail a été consacré à la CAPFT, **45% du temps de travail pour la Ville de THIONVILLE**, 4 % du temps de travail pour la Ville de YUTZ. La polarisation du temps de travail entre la Ville Centre et l'Agglomération est liée à la mise en œuvre pour le compte de ces deux entités, d'outils numériques partagés.



LES FAITS MARQUANTS 2022

En collaboration avec les directions et services des deux entités, le SCAJ a **conduit le projet de la gestion relation citoyen (GRC), commun à la Ville de Thionville et l'agglomération**. Multi-facettes, ce projet a comporté : l'étude des systèmes d'information et le **déploiement de la plateforme de Gestion de la relation usagers**, le lancement de la **nouvelle appli-mobile « agglomération, mes démarches »**, le **déploiement de FranceConnect** sur les portails des deux collectivités, **l'interfaçage de divers outils** pour simplifier le parcours de l'agent et **l'expérimentation du système d'archivage électronique** (projet pilote).

Le projet « GRC » a été riche de rencontres et de réflexions avec les services, d'expérimentations, de recherches et de paramétrage en faveur d'un parcours usager sécurisé et simplifié.

Le Centre de Gestion de la Moselle assure les fonctions de Délégué à la Protection des Données pour les trois entités adhérentes au SCAJ en application d'une convention. Le SCAJ est quant à lui l'interface du DPO du Centre de Gestion pour toute question afférente à la protection des données de ces trois entités. Pour le CCAS de la Ville, le SCAJ a assuré pleinement cette mission.

Trois opérations archivage ont été menées en 2022 en support des services des archives et des services concernés : deux opérations étaient consacrées aux archives du Service Commun de la Commande Publique, une opération a eu lieu au CCAS avec le support des services techniques.

Les archives stockées au Centre Technique municipal, pour le SCCP et dans les armoires pour le CCAS, ont fait l'objet d'un contrôle de la part du service des Archives qui a établi les bordereaux idoines tant pour l'archivage définitif que pour la destruction.



La mise en œuvre de la Gestion Relation Citoyens (GRC)
Mise en ligne en 2023

LE SERVICE COMMUN DES RESSOURCES HUMAINES



Delphine COSTA et Béatrice PIGNOLET

DES CHIFFRES

690 agents au 31 décembre 2022, soit 65 % de l'effectif dont le SCRH assure la gestion administrative (35% des agents relèvent par ailleurs de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville).

Répartition femmes/hommes : 57 % d'agents féminins et 43 % de personnels masculins.

Moyenne d'âge fixée à un peu moins de 46 ans (45,98 ans).

Masse salariale 2022 budgétée à 28,4 millions d'euros, répartis comme suit : rémunérations brutes (58%), primes et indemnités (15%), charges patronales (24%), NBI (2%) et divers (1%).

Temps partiel : concerne 7% de l'effectif avec 37 agents féminin et 9 agents masculins.

Le SCRH est très impacté par le traitement des courriers/courriels (1427 enregistrements pour 2022).

- Candidatures sur poste ouvert : 752
- Demandes d'emploi : 280
- Demandes de stage : 337

SES MISSIONS

Ce service commun regroupant les services de la Communauté d'Agglomération et de Thionville assure quotidiennement les missions énoncées ci-après :

- Mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines de la collectivité (rémunération, temps de travail, mutualisations et transferts, politique de formation des personnels, ...);
- Gestion administrative et financière individuelle et collective, tous statuts confondus (carrières, paies, avancements, maladie, régime indemnitaire, retraite...);
- Accueil, conseil et information pour tous les personnels, notamment pour toute question relative à une situation administrative, à la carrière ou aux projets professionnels ;
- Communication RH et facilitation des démarches des agents, notamment via le déploiement du portail CIRIL et de l'Intranet ;
- Recrutement, repositionnement et mise en œuvre des parcours professionnels ;
- Gestion prévisionnelle des compétences, notamment en termes d'emplois et de masse salariale ;
- Mise en œuvre d'un dialogue social constructif, en partenariat avec les représentants du personnel et via les organes consultatifs de la Ville de Thionville ;
- Suivi et application des obligations réglementaires (évolutions du statut de la fonction publique, transferts de compétences, réformes, reclassements indiciaires, etc...).

Il regroupe les services de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de Thionville.

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Poursuite du déploiement du nouveau logiciel de gestion des Ressources humaines CIRIL** (paramétrage du CIA, de la prime de fin d'année, des avancements de carrière, des fiches de postes, des visites médicales, du tableau des effectifs...);
- Poursuite du déploiement du **nouveau portail agents CIRIL** (dématérialisation de l'entretien professionnel annuel, gestion du CET...);
- Participation des agents à la formation aux outils numériques;
- Participation à la **démarche d'évaluation des Risques Psychosociaux**, notamment dans le cadre des Journées d'actualité du DGS;
- **Mise en place du nouveau temps de travail** de la collectivité, conformément aux dispositions de la Loi de Transformation de la fonction publique (1607 heures);
- **Déploiement du télétravail** de droit commun dans les Services et Directions, suite à l'élaboration de la Charte de Télétravail;
- **Attribution de jour de pénibilité** pour les postes soumis aux intempéries, pour les agents accueillant du public et percevant la N.B.I. correspondante, pour les services dont le cycle de travail suppose un travail régulier le dimanche et pour un travail régulier avant 7h ou après 19h;
- **Modification du montant du Complément Indemnitaire Annuel** pour accompagner la mise en place des 1607 heures au sein de la collectivité;
- Elaboration du nouveau **Plan Triennal de formation 2022 - 2024**;
- Management transversal de projet : élaboration d'un parcours de formation à destination des encadrants et des Elus;
- Structuration du S.C.R.H. (stabilisation des effectifs, formation et montée en compétences de l'équipe, uniformisation des actes et modèles, procédures, tableaux de bord et anticipation dans l'exercice des missions);
- Archivage et réorganisation en interne;
- **Elaboration des lignes directrices de gestion** (1^{ère} phase intéressant les critères d'avancement et de promotion);
- Elaboration et mise en œuvre du **plan d'action triennal relatif à l'égalité professionnelle femmes/hommes (1^{ère} phase)**;
- Elaboration d'un processus interne facilitant le repositionnement et le reclassement professionnel choisi ou subi;
- Mise en œuvre d'une procédure formalisée de recrutement;
- Mise en œuvre du **forfait mobilité durable**;
- **Reprise des activités bien-être et mutualisation de celles-ci avec la CAPFT**;
- Assistante sociale : consultation / prestation mutualisée;
- **Organisation des élections professionnelles du 8 Décembre 2022**;
- Frais de santé : mise en place d'un nouveau contrat groupe, au profit des agents (consultation, communication interne, accompagnement des agents et mise en œuvre des adhésions et prélèvements).

SCRH et e-administration

Dans le cadre de sa nouvelle structuration, le Service commun Ressources humaines se dote, depuis mars 2020, de nouveaux processus dématérialisés, permettant de gagner en efficacité, en transparence, et de faciliter l'utilisation et l'accès à l'information par tous les agents.

Ainsi, le portail Ciril est accessible à tous depuis janvier 2021, en tout lieu, sur n'importe quel support, via internet. Chacun peut donc visualiser ses informations personnelles où qu'il soit, quand il le désire.

La possibilité est offerte de prévoir en famille ses congés et adresser de suite la demande correspondante, qui sera ensuite validée par la hiérarchie, après analyse du calendrier des demandes de l'équipe et compte-tenu des nécessités de service.

Outre la gestion dématérialisée des congés, le portail Ciril permet à chacun d'accéder à sa grille indiciaire, à ses fiches de salaire, de visualiser son CET, l'alimenter, et enfin prendre ses congés épargnés.

LES PERSPECTIVES 2023

- Participation à la mise en œuvre du Projet d'Administration de la Ville de Thionville ;
- Développement des partenariats pour les recrutements et l'apprentissage ;
- **Travail autour de l'attractivité des offres d'emploi ;**
- Poursuite de la mise en œuvre du bilan triennal de formation 2022-2024 (transition numérique, management, culture de l'environnement territorial...);
- Mise en œuvre du **parcours de repositionnement et de reclassement professionnel choisi ou subi ;**
- Mise à jour des formations obligatoires sécurité pour les agents de la filière technique (CACES, habilitations électriques...);
- Bilan de la première phase des Lignes Directrices de Gestion (LDG) ;
- Lancement de la 2ème phase des LDG visant à l'élaboration d'une stratégie GPEEC ;
- Travail autour de **l'accueil des nouveaux arrivants ;**
- Mise en œuvre de la **réforme des retraites ;**
- Poursuite du déploiement du nouveau logiciel de gestion des Ressources humaines CIRIL (module GEOKEY et changement de nomenclature comptable...);
- **Déploiement de statistiques et de tableaux de bord permettant le pilotage de l'activité ;**
- Finalisation et bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2021-2023 relatif à l'égalité femmes-hommes ;
- Elaboration d'un plan de prévention suite au diagnostic des RPS ;
- Poursuite du déploiement du télétravail ;
- **Amélioration de la communication RH** (journal interne, intranet...);
- Clause de revoyure dans le cadre de l'application des 1607 heures, élaboration d'un règlement du temps de travail et d'un nouveau règlement intérieur ;
- Mise en place du nouveau comité social territorial en remplacement du comité technique et formation spécialisée associée.



Nadège QUENETTE, Directrice des Ressources Humaines - David DUFFOURC, Directeur Général des Services - Patrick THONY, Directeur Général des Services Techniques

LE SERVICE PRÉVENTION

SES MISSIONS

Le service prévention, mutualisé avec la Communauté d'Agglomération, prépare et organise les réunions du Comité d'Hygiène, de Santé et Conditions de Travail, celui-ci se prononce sur les actions de prévention, et a un rôle consultatif et décisionnel sur tous les sujets ayant trait aux conditions de travail et à la santé des agents.

Il procède à l'analyse des accidents de travail et se prononce sur l'imputabilité de l'accident au service. L'analyse de l'accident avec l'agent permet d'établir l'arbre des causes et de proposer des mesures correctives et/ou préventives qui seront inscrites au programme d'actions prévention qui est lui-même soumis au C.H.S.C.T. à chaque séance.

Il réalise des études de poste, sur demande du médecin du travail et mène des actions de sensibilisation.

Il assure les mises à jour du Document Unique qui recense tous les risques encourus par les agents de la collectivité, mesure leur fréquence et leur gravité. De ces constats réalisés avec les assistants de prévention, mis en parallèle avec l'accidentologie, des pistes d'amélioration et actions de prévention sont déterminées.

Il gère le parc des défibrillateurs et tient à jour le tableau des formations obligatoires en sécurité (CACES, habilitation électrique, AIPR..)

DES CHIFFRES

1055 agents gérés, 721 agents municipaux et 334 agents communautaires

11 assistants de prévention, soit au total 12 assistants de prévention et une conseillère de prévention travaillant en réseau. Les assistants sont des agents de la ville employés dans différents services qui effectuent leur mission

d'assistant de prévention pendant 7 heures par mois.

3 réunions du CHSCT en séance plénière en 2022

41 accidents du travail (contre 46 en 2021) et 549 jours d'arrêts de travail consécutifs

6 accidents de trajet et 35 accidents de travail

3 dossiers de demande de subvention engagés : 2 dossiers accordés pour des prothèses auditives et 1 aide à l'adaptation du poste de travail d'une personne en situation de handicap.

LES FAITS MARQUANTS 2022

Le C.H.C.S.T. s'est déplacé sur site pour analyser concrètement des situations particulières, il a ainsi visité les locaux administratifs de l'Hôtel de Ville le 29 avril 2022.

Deux **études de poste** ont été réalisées : l'un concernant le poste d'accueil aux Services Techniques, l'autre un poste d'agent à Puzzle. Un poste a été aménagé pour un agent d'entretien de la Direction de l'Enseignement

Des actions de **sensibilisation du personnel** ont été réalisées concernant l'utilisation des produits sur les sites scolaires et périscolaires et un rapport relatif à l'utilisation des rince-œil au Centre Technique a été produit.

La poursuite, à destination de l'ensemble des agents, de la **formation Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)**. Fin 2022, environ la moitié des agents avait suivi la formation, les sessions se poursuivent en 2023.

Les mesures gouvernementales relatives au COVID se sont relâchées en 2022 avec la fin du confinement, la fin du port du masque, la fin de l'état d'urgence. Cette maladie rejoint maintenant le droit commun des maladies ordinaires.



Les assistants de prévention en (2020)

LES PERSPECTIVES 2023

Certains défibrillateurs seront équipés du nouveau système **GEOCOEUR** qui alerte en temps réel le réseau des 1^{ers} répondants et signale l'appareil avec un gyrophare.

